S.

OST

CONJURATION
DES ESPAGNOLS
CONTRE VENISE.

Chez VOLLAND, Libraire,
quai des Augustins, N°. 25.

CONJURATION

DES ESPAGNOLS

CONTRE VENISE,

EN 1618.

Par M. l'Abbé DE SAINT-RÉAL.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE MONSIEUR.

M. DCC. LXXXVIII.

1788

Universitas
BIBLIOTHECA

CSP
DG
678.32
.S2
1788

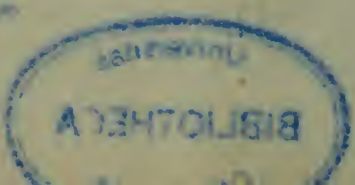

PRÉFACE
DE L'ÉDITEUR.

Il n'y a peut-être dans aucune langue aucun morceau d'histoire à opposer à la *Conjuration de Venise* par l'Abbé de Saint-Réal. L'Auteur y a répandu le charme et l'intérêt du Roman ; quelques personnes aussi n'y ont vu qu'un Roman.

Quand on examine la tournure d'esprit de cet Ecrivain, et qu'on remonte aux sources

où il a puisé, il est bien difficile de n'avoir pas quelques doutes sur la fidélité de son récit.

Saint-Réal étoit élève de Varillas. Avec un meilleur esprit et plus de talent que son maître, il avoit comme lui le goût des anecdotes historiques; il aimoit à recueillir ces événemens particuliers et secrets, où l'imagination se joue sur un fond de vérité qu'elle peut embellir par des détails également propres à intéresser le Lecteur et à faire briller l'art de l'Ecrivain : c'est ce qu'il a fait dans

la nouvelle de *Don Carlos*; et il y a beaucoup de raisons de croire que la *Conjuration de Venise*, n'est que le pendant de *Don Carlos*.

En 1618, il y eut une espèce de soulèvement et quelques désordres commis dans l'Etat de Venise par des soldats étrangers, qui, après avoir servi la République, se plaignirent d'être maltraités et mal payés. On arrêta les plus mutins. Des agens de la France et de l'Espagne furent accusés de fomenter ces troubles. Château-Renaud, envoyé par le duc de

Savoie, fut mis à la torture ; mais il nia constamment toute espèce de plan de conjuration : il fut ensuite étranglé en secret, ainsi que plusieurs autres François. Le capitaine Jacques Pierre fut jeté à la mer sans forme de procès. D'autres accusés périrent de même. Voilà les seuls faits qui nous soient attestés par des traditions authentiques. Il n'existe qu'un monument contemporain de la conspiration : c'est une *Lettre écrite de Venise le* 21 *mai* 1618, insérée dans le *Mercure François* de la même année. Les

autres récits de cet événement sont postérieurs de plusieurs années à cette date ; et l'ouvrage de Saint-Réal paroît être la seule autorité d'après laquelle plusieurs Historiens ont raconté les mêmes circonstances de cette prétendue conspiration.

M. Grosley a publié à la suite de ses *Observations sur l'Italie*, une *Discussion historique et critique sur la Conjuration de Venise*, où la question est traitée avec beaucoup de logique et de sagacité. Il a été guidé sur-tout dans cette recherche par un manus-

crit précieux, composé de différentes pièces relatives à cet objet, et recueillies par René d'Argenson, mort en 1653 à Venise, où il étoit ambassadeur de France. Ce recueil est dans la bibliothéque de M. le marquis de Paulmy, et il y en a une copie dans la bibliothéque du Roi.

Le résultat de cette discussion est qu'il n'y a aucune preuve d'une conspiration tramée par le marquis de Bédemar pour changer le gouvernement de Venise; que le soulèvement qui a donné lieu à

l'idée d'une conspiration, n'étoit qu'un mécontentement sans objet de quelques aventuriers ; que la République elle-même n'a jamais cru sérieusement à cette prétendue conspiration ; mais que, d'après les avis du fameux Paul Sarpi, plus connu sous le nom de Fra-Paolo, elle a feint d'y croire pour avoir un prétexte de se délivrer du marquis de Bédemar, dont l'œil vigilant gênoit ses conseils et ses manœuvres politiques.

Il est difficile de n'être pas ébranlé par les raisons de

M. Grosley ; mais c'est avec peine qu'on se sent entraîné à son avis. On est fâché de ne plus trouver qu'une fable où l'on aimoit à voir un événement réel ; car si les hommes aiment le merveilleux, ils aiment aussi la vérité ; et le roman le plus attachant le seroit bien davantage, si l'on pouvoit croire qu'il n'est qu'un récit fidèle de ce qui s'est passé.

On sait que la *Conjuration de Venise* a fourni le sujet de deux tragédies très-connues, la *Venise sauvée* d'Otway, et le *Manlius* de Lafosse.

Il

Il est singulier qu'on ait pu disputer sur les époques de ces trois ouvrages. La première édition de l'ouvrage de Saint-Réal a paru en 1674. Il est aisé de voir qu'Otway en a pris non-seulement l'idée, mais encore le plan et les caractères de son drame. D'ailleurs il est constant que sa *Venise sauvée* n'a été jouée qu'en 1685, et non en 1682, comme l'affirme M. Grosley, d'après l'abbé Dubos. Quant à *Manlius*, il a paru en 1698. Il est difficile de croire que Lafosse n'a pas

connu la tragédie d'Otway, quoiqu'il ne parle que de ce qu'il doit à Saint-Réal.

INTRODUCTION.

De toutes les entreprises des hommes, il n'en est point de si grandes que les conjurations. Le courage, la prudence et la fidélité, qui sont également requises dans tous ceux qui y ont part, sont des qualités rares de leur nature ; mais il est encore plus rare de les trouver toutes dans une même personne. Comme on se flatte souvent d'être aimé plus qu'on ne l'est, sur-tout quand on mérite de l'être, et qu'on a pris soin de se faire aimer, quelques chefs de conjuration se reposent entiè-

rement sur l'affection que leurs conjurés ont pour eux ; mais il n'y a guère d'amitiés qui soient plus fortes que la crainte de la mort. Que si cette affection est violente, elle prévient le jugement dans les rencontres inopinées : elle n'est pas accompagnée de la discrétion nécessaire ; et la plupart des gens qui veulent extrêmement quelque chose, témoignent trop de la vouloir.

Si un conjuré est si éclairé qu'il n'y ait aucune indiscrétion à craindre de sa part, il ne s'engage jamais si fortement d'affection que les autres. Il connoît trop l'étendue et la

vraisemblance du péril où il s'est exposé, et les divers partis qu'il peut prendre pour s'en dégager : il voit enfin que les avantages qu'il peut tirer de l'entreprise sont incertains ; et que s'il la veut découvrir à ceux contre qui elle est faite, sa récompense est assurée.

D'ailleurs la plus grande partie de la capacité des hommes n'est fondée que sur leur expérience, et ils raisonnent rarement juste dans la première affaire qui leur passe par les mains. Les plus sages sont ceux qui profitent des fautes qu'ils y commettent, et qui en tirent des lumières et des

conséquences pour se gouverner mieux à l'avenir. Mais comme il n'y a aucune comparaison, soit pour le péril, soit pour la difficulté, entre une conjuration et quelque autre affaire que ce soit, quelque expérience qu'on ait en toute autre matière, on n'en sauroit tirer aucune lumière ni conséquence certaine pour se bien conduire dans une conjuration. Pour n'y faire point de faute considérable, il seroit nécessaire d'avoir été d'une autre; mais il est rare qu'un même homme soit de deux en sa vie. Si la première réussit, les avantages qu'il en retire le mettent

d'ordinaire en état de n'avoir plus besoin de s'exposer au même hasard. Si elle ne réussit pas, il y périt ; ou s'il échappe, il n'arrive guère qu'il veuille courir le même risque une seconde fois.

Il faut ajouter à ces inconvéniens, que, quelque haine qu'on ait pour les tyrans, on s'aime toujours plus soi-même qu'on ne hait les autres ; que ce n'est pas assez que des conjurés soient fidèles, si chacun d'eux n'est persuadé que ses compagnons le sont aussi ; qu'un chef doit avoir égard à toutes les terreurs paniques, et aux plus ridicules imagina-

tions dont ils peuvent être susceptibles, de même qu'aux difficultés les plus solides qui se rencontrent dans son entreprise, parce que les unes et les autres sont également capables de la ruiner ; qu'un mot dit pour un autre sujet, un geste fait sans dessein, peuvent faire croire qu'on est trahi, et précipiter l'exécution ; qu'une circonstance du temps ou du lieu, qui ne sera d'aucune importance, suffit quelquefois pour effrayer les esprits, par cette seule raison qu'elle n'aura pas été prévue ; que de la manière que les hommes sont faits, il leur semble toujours

qu'on devine leur secret : ils trouvent des sujets de croire qu'ils sont découverts dans tout ce qui se dit et qui se fait devant eux ; et qui se sent coupable prend tout pour lui.

Si toutes ces difficultés sont presque insurmontables dans les conspirations qui n'ont pour but que la mort d'une seule personne, que sera-ce dans celles qui en attaquent un grand nombre à-la-fois, qui tendent à l'usurpation d'une ville ou d'un état entier, et qui, par cette raison, demandent beaucoup plus de temps pour les disposer, et plus de gens pour les exécuter ?

Ces considérations m'ont toujours fait regarder ces sortes d'entreprises, comme les endroits de l'histoire les plus moraux et les plus instructifs ; et c'est aussi ce qui m'oblige à fair part au public de la conjuration qu'un ambassadeur d'Espagne à Venise fit contre cette république en 1618*.

* Il est parlé de cette conjuration dans l'histoire de M. Nani, liv. iij, pag. 156, et au tome V du Mercure François de l'année 1618, page 38. Les principales pièces dont elle est tirée, comme la relation du marquis de Bédemar, la grande dépêche du capitaine Jacques Pierre au duc d'Ossonne, la déposition de Jaffier, le procès criminel des conjurés, et plu-

Je ne sais si mon jugement est séduit par l'amour du sujet que j'ai pris à traiter : mais j'avoue ingénument qu'il me semble qu'on ne vit jamais mieux ce que peut la prudence dans les affaires du monde, et ce qu'y peut le hasard, toute l'étendue de l'esprit humain et ses bornes diverses, ses plus grandes élévations et ses foiblesses les plus secrètes, les égards infinis qu'il faut avoir pour gouver-

---

sieurs autres, se trouvent parmi les manuscrits de la Bibliothéque du Roi; et le *Squittinio della libertà Veneta*, parmi les imprimés. Le reste est pris de plusieurs autres mémoires manuscrits ramassés de différens lieux.

ner les hommes, la différence de la bonne subtilité avec la mauvaise, de l'habileté avec la finesse : et si la malice n'est jamais plus haïssable que lorsqu'elle abuse des choses les plus excellentes, on en concevra sans doute beaucoup d'horreur par cette histoire, quand on y verra de très-grandes qualités employées pour une fin détestable. Ainsi jadis un sage Grec, voyant un criminel soutenir une fausseté au milieu des tourmens, avec une constance merveilleuse, ne put s'empêcher de s'écrier : *O le malheureux ! qui fait servir une si bonne chose à un usage si mauvais.*

CONJU-

CONJURATION
DES ESPAGNOLS
CONTRE VENISE,
EN M. DC. XVIII.

LE DIFFÉREND de Paul V et de la république de Venise ayant été terminé par la France, en conservant au saint Siége l'honneur qui lui est dû, et aux Vénitiens la gloire qu'ils méritoient, il n'y avoit que les Espagnols qui eussent sujet de s'en plaindre. Comme ils s'étoient déclarés pour le pape, et qu'ils lui avoient offert de soumettre les Vénitiens par les armes, ils furent irrités de ce qu'il avoit pres-

que traité sans leur participation. Mais ayant pénétré le secret de l'accommodement, ils connurent qu'ils n'avoient pas sujet de se plaindre de lui, et que le mépris qu'on avoit témoigné pour eux dans cette affaire, venoit du côté de la république. C'étoit le sénat qui avoit voulu les exclure en quelque sorte de la médiation. Il prétendit qu'il ne pouvoit être arbitre après avoir montré tant de partialité. Quelque ressentiment qu'ils eussent de cette injure, ils ne le témoignèrent point pendant que Henri IV vécut. Les obligations que ce prince avoit aux Vénitiens étoient trop connues, et le soin qu'il avoit pris de leurs intérêts dans leur différend avec la cour de Rome, ne l'étoit pas moins. Mais sa mort ayant mis les Espagnols en liberté, il ne fallut plus qu'un prétexte.

Une troupe de pirates, nommés les Uscoques, s'étoient établis dans les terres que la maison d'Autriche possède sur la mer Adriatique, et qui sont contiguës aux Vénitiens. Ces brigands, ayant fait un nombre infini de violences aux sujets de la république, furent protégés par l'archiduc Ferdinand de Grez, souverain de ce pays, et depuis empereur. C'étoit un prince fort religieux; mais ses ministres partageoient le butin avec les Uscoques; et comme ils étoient dévoués à la cour d'Espagne, ils se servirent de cette occasion pour la venger des Vénitiens.

L'empereur Matthias, touché des justes plaintes de la république, accommoda cette brouillerie à Vienne, au mois de février de l'année 1612; mais cet accord fut si mal observé du côté de l'archiduc, qu'il en fallut venir à une guerre ouverte, où il ne rem-

porta pas tous les avantages que les Espagnols s'étoient promis.

Les Vénitiens réparèrent aisément, par leur conduite, les pertes qu'ils firent dans quelques petits combats. Comme ils n'avoient rien à craindre des Turcs, ils pouvoient soutenir cette guerre mieux que l'archiduc. Ce prince étoit pressé par l'empereur de faire la paix, parce que le grand-seigneur menaçoit la Hongrie; et il avoit besoin d'épargner des sommes considérables pour favoriser son élection au royaume de Bohême, qui fut faite bientôt après. Les Espagnols auroient bien voulu lui donner les moyens de continuer la guerre; mais Charles-Emmanuel, duc de Savoie, à qui ils la faisoient en même temps, ne leur permettoit pas de séparer leurs forces; et comme ce duc recevoit de la république des secours con-

sidérables en argent, ils ne purent jamais le détacher d'avec elle.

Le conseil d'Espagne étoit fort indigné de trouver les Vénitiens en tête par-tout. Le génie doux et paisible du roi Philippe III et du duc de Lerme son favori, ne leur suggéroit aucune voie pour sortir de cet embarras; mais un ministre qu'ils avoient en Italie, et qui n'étoit pas si modéré qu'eux, entreprit de les en tirer. C'étoit dom Alphonse de la Cueva, marquis de Bédemar, Ambassadeur ordinaire à Venise, l'un des plus puissans génies et des plus dangereux esprits que l'Espagne ait jamais produits. On voit par les écrits qu'il a laissés, qu'il possédoit tout ce qu'il y a dans les historiens anciens et modernes qui peut former un homme extraordinaire. Il comparoît les choses qu'ils racontent avec celles qui se passoient de son

temps. Il observoit exactement les différences et les ressemblances des affaires, et combien ce qu'elles ont de différent change ce qu'elles ont de semblable. Il portoit d'ordinaire son jugement sur l'issue d'une entreprise, aussitôt qu'il en savoit le plan et les fondemens. S'il trouvoit par la suite qu'il n'eût pas deviné, il remontoit à la source de son erreur, et tâchoit de découvrir ce qui l'avoit trompé. Par cette étude, il avoit compris quelles sont les voies sûres, les véritables moyens et les circonstances capitales qui présagent un bon succès aux grands desseins, et qui les font presque toujours réussir. Cette pratique continuelle de lecture, de méditation et d'observation des choses du monde, l'avoit élevé à un tel point de sagacité, que ses conjectures sur l'avenir passoient presque dans le

conseil d'Espagne pour des prophéties. A cette connoissance profonde de la nature des grandes affaires, étoient joints des talens singuliers pour les manier ; une facilité de parler et d'écrire avec un agrément inexprimable ; un instinct merveilleux pour se connoître en hommes ; un air toujours gai et ouvert, où il paroissoit plus de feu que de gravité, éloigné de la dissimulation jusqu'à approcher de la naïveté ; une humeur libre et complaisante, d'autant plus impénétrable, que tout le monde croyoit la pénétrer ; des manières tendres, insinuantes et flatteuses, qui attiroient le secret des cœurs les plus difficiles à s'ouvrir ; toutes les apparences d'une entière liberté d'esprit dans les plus cruelles agitations.

Les ambassadeurs d'Espagne étoient alors en possession de gouverner les

cours où ils étoient envoyés; et le marquis de Bédemar avoit été choisi pour Venise dès l'année 1607, comme pour le plus difficile des emplois étrangers, et dans lequel on ne peut s'aider de femmes, de moines, ni de favoris. Le conseil d'Espagne étoit si content de lui, que, quelque besoin qu'on en eût ailleurs, on ne pouvoit, même après six ans, se résoudre à le rappeler. Ce long séjour lui donna le temps d'étudier les principes de ce gouvernement, d'en démêler les plus secrets ressorts, d'en découvrir le fort et le foible, les avantages et les défauts. Comme il vit que l'archiduc seroit obligé de faire la paix, et qu'elle ne pouvoit être que honteuse pour eux, parce que le tort étoit de leur côté, il résolut d'entreprendre quelque chose pour la prévenir. Il considéra que dans l'état où Venise se

trouvoit, il n'étoit pas impossible de s'en rendre maître, avec les intelligences qu'il y avoit et les forces qu'il pouvoit avoir. Les armées l'avoient épuisé d'armes, et plus encore d'hommes capables de les porter. Comme la flotte n'avoit jamais été si belle, jamais le sénat ne s'étoit cru si redoutable, et ne craignit moins. Cependant cette flotte invincible ne pouvoit presque s'éloigner de la côte d'Istrie, qui étoit le siége de la guerre. L'armée de terre n'étoit pas plus proche, et il n'y avoit rien à Venise qui pût s'opposer à une descente de l'armée navale d'Espagne. Pour rendre cette descente plus sûre, le marquis de Bédemar vouloit s'emparer des postes principaux, comme la place de Saint-Marc et l'arsenal; et parce qu'il auroit été difficile de le faire pendant que la ville seroit dans une

tranquillité parfaite, il jugea à propos de faire mettre le feu en même temps dans tous les endroits qui en étoient le plus susceptibles, et qu'il seroit plus important de secourir. Il ne voulut pas en écrire d'abord en Espagne. Il savoit que les princes n'aiment s'expliquer sur ces sortes d'affaires, que lorsqu'elles sont si avancées, qu'il ne reste plus pour les exécuter que d'être assuré de leur aveu, si on réussit. Il se contenta de marquer au duc d'Usède, principal secrétaire d'état, que voyant la honte que la maison d'Autriche recevoit dans la guerre du Frioul, par l'insolente conduite des Vénitiens, et que toutes les voies d'accord, qui avoient été prises à Vienne et ailleurs, étoient ignominieuses, il croyoit être dans l'état auquel la nature et la politique obligent un sujet fidèle à recourir aux

voies extraordinaires, pour préserver son prince et son pays d'une infamie autrement inévitable; que ce soin le regardoit particulièrement, à cause de l'emploi qu'il exerçoit, dans lequel, ayant sans cesse devant les yeux les sources du mal auquel il falloit remédier, personne ne pouvoit juger mieux que lui quel devoit être ce remède, et qu'il tâcheroit de s'acquitter de ce devoir d'une manière qui fût digne du zèle qu'il avoit pour la grandeur de son maître. Le duc d'Usède, qui le connoissoit pour tout ce qu'il étoit, comprit d'abord que ce discours couvroit quelque projet également important et dangereux; mais comme les gens sages n'entrent point en connoissance de ces sortes de choses qu'ils n'y soient forcés, il ne communiqua point sa pensée au premier ministre; et il ré-

pondit au marquis de Bédemar, en termes généraux, qu'il louoit son zèle, et qu'il se remettoit du reste à sa prudence accoutumée. Le marquis, qui n'attendoit pas d'autre réponse, ne fut point surpris d'en recevoir une si froide : il ne songea plus qu'à disposer son dessein, ensorte qu'il pût s'assurer d'être avoué.

Il n'y eut jamais de monarchie si absolue dans le monde, que l'empire avec lequel le sénat de Venise gouverne cette république. On y fait une différence infinie, jusques dans les moindres choses, entre les nobles et ceux qui ne le sont pas. Il n'y a que ces nobles qui puissent commander dans tous les pays qui en dépendent. Les plus grands seigneurs, et les premiers magistrats de ces pays, vivent avec eux comme avec des souverains, plutôt que comme avec

des

des gouverneurs ; et si la république donne quelquefois les premières charges de ses armées à des étrangers, c'est toujours à des conditions qui les engagent à suivre nécessairement les sentimens du généralissime Vénitien, et qui ne leur laissent en effet que le soin de l'exécution. Comme il n'y a point de prétexte si plausible que la guerre pour charger le peuple, celle des Uscoques donnoit aux nobles qui en avoient la conduite une belle occasion de s'enrichir. Elle étoit d'une dépense excessive. Outre l'argent qui alloit en Piémont, il fallut dans la suite entretenir presque une troisième armée en Lombardie, contre le gouverneur de Milan, qui menaçoit toujours de faire quelque diversion en faveur de l'archiduc. La justice de la cause de la république rendoit les comman-

dans plus hardis à inventer de nouvelles vexations, et ne rendoit pas le peuple plus patient à les souffrir. Elles montèrent à un tel point, que le marquis de Bédemar put raisonnablement s'assurer que la révolution qu'il méditoit, seroit d'abord aussi agréable aux petites gens qu'elle seroit funeste aux grands. Il y avoit même, parmi ces grands, beaucoup de personnes qui n'aimoient pas le gouvernement : c'étoient les partisans de la cour de Rome. Les uns, qui faisoient le plus grand nombre, ambitieux et vindicatifs, étoient irrités de ce que la république avoit été gouvernée contre leurs conseils pendant leur querelle avec cette cour. Ils étoient disposés à tout faire et à tout souffrir, pour ôter l'autorité des mains de ceux qui l'avoient; et ils auroient regardé avec joie les malheurs

de l'état, comme les fruits d'une conduite qu'ils n'avoient pas approuvée. Quelques autres, simples et grossiers, vouloient être plus catholiques que le pape. Comme il avoit relâché de ses prétentions dans l'accommodement, ils s'imaginoient qu'il avoit été obligé de le faire par politique; et que, s'il y avoit lieu à quelque restriction mentale dans cette affaire, il étoit à craindre que l'excommunication ne subsistât comme auparavant dans l'intention de sa sainteté. De ce nombre étoient quelques sénateurs aussi pauvres des biens de la fortune que de ceux de l'esprit, lesquels servirent beaucoup dans la suite aux desseins du marquis de Bédemar, après qu'il leur eut persuadé, à force de leur faire du bien, que depuis cette affaire on ne pouvoit plus être Vénitien en sûreté de conscience.

Quelques rigoureuses défenses qui soient faites aux nobles d'avoir commerce avec les étrangers, il avoit trouvé des moyens pour faire des liaisons étroites avec les plus malaisés et les plus mécontens. S'ils avoient quelque proche parente dans des couvens, quelque courtisane ou quelque ecclésiastique affidé, il achetoit la connoissance de ces personnes à quelque prix que ce fût, et il leur faisoit des présens qui ne laissoient pas d'être de grande valeur, quoique ce ne fussent d'ordinaire que des curiosités des pays étrangers. Ces libéralités, faites sans nécessité, firent penser à ceux qui les recevoient, qu'ils pouvoient s'en attirer de plus considérables. Dans cette vue, ils satisfirent pleinement sa curiosité sur toutes les choses dont il s'informa d'eux: ils prirent soin de s'informer

eux-mêmes de celles qu'ils ne savoient pas assez bien pour répondre à ses demandes ; et sa reconnoissance surpassant leur attente, ils n'eurent point de repos qu'ils n'eussent engagé leurs patrons dans ce commerce. Il faut croire que la nécessité en fut cause, et que ces nobles ne purent voir sans envie, des personnes entièrement dépendantes d'eux, devenues plus riches qu'eux par des présens qui n'étoient faits qu'à leur considération. Mais, quoi qu'il en soit, depuis ce temps il n'y eut plus de délibération du sénat qui fût secrète pour l'ambassadeur d'Espagne : il étoit averti de toutes les résolutions qui s'y prenoient ; et les généraux de l'archiduc savoient celles qui regardoient la guerre, avant que ceux de la république eussent l'ordre de les exécuter.

Avec ces intelligences, il falloit à l'ambassadeur un nombre considérable de gens de guerre pour réussir dans son entreprise; mais comme il y avoit une puissante armée Espagnole en Lombardie, il ne craignit pas de manquer d'hommes, pourvu qu'il eût un gouverneur de Milan capable d'entrer dans ses desseins. Le marquis d'Inojosa, qui l'étoit alors, avoit des liaisons trop étroites avec le duc de Savoie, pour y entendre. Il venoit de signer le traité d'Ast, dont la France et les Vénitiens avoient été médiateurs entre ce prince et lui. L'ambassadeur, qui savoit que cette négociation ne seroit pas approuvée en Espagne, y écrivit pour le faire rappeler, et sollicita en même temps D. Pèdre de Tolède, marquis de Villefranche, son intime ami, de briguer le gou-

vernement de Milan. D. Pèdre eut ordre de partir incessamment pour aller prendre la place d'Inojosa, sur la fin de l'année 1615 ; et il ne fut pas plutôt arrivé à Milan, qu'il en donna avis à Venise par le marquis de Lare. L'ambassadeur communiqua son projet à ce marquis, de la manière qu'il jugea la plus propre pour le faire agréer ; et il le chargea principalement de savoir si le nouveau gouverneur pourroit lui donner quinze cents hommes de ses meilleures troupes quand il seroit temps. D. Pèdre, charmé de la grandeur de l'entreprise, résolut de la seconder autant qu'il pourroit le faire, sans s'exposer à une ruine certaine si elle manquoit. Il dépêcha une seconde fois le marquis de Lare à Venise, pour en assurer l'ambassadeur ; mais en même temps il le pria de consi-

dérer qu'il n'y avoit pas apparence d'envoyer les hommes qu'il demandoit, sans les choisir extrêmement ; et que, s'ils venoient à périr, il seroit inexcusable d'avoir exposé à un danger si considérable tout ce qu'il y avoit de plus braves soldats dans son armée ; qu'il lui en donneroit pourtant le plus qu'il lui seroit possible, et qu'il les choisiroit si bien, qu'il répondroit d'eux comme de lui-même.

Rien n'étoit plus important pour le dessein de l'ambassadeur, que d'empêcher toute sorte d'accommodement. Dans cette vue, il obligea le marquis de Lare à faire des propositions de paix fort déraisonnables au sénat, de la part du gouverneur de Milan. Le sénat y répondit avec indignation, comme ils avoient prévu, et ne voulut point entrer en né-

gociation avec eux. D. Pèdre n'oublia rien aussi de son côté pour aigrir davantage les choses. Le duc de Mantoue étoit peu disposé à accorder le pardon de ses sujets rebelles, qu'il avoit promis par le traité d'Ast: on l'encouragea à s'obstiner sur cet article, et à continuer les exécutions qu'il avoit commencées contre eux. On fit des propositions au duc de Savoie pour l'accomplissement de ce traité, qu'on savoit bien qu'il n'accepteroit pas; et on s'excusa de désarmer après lui, comme on le devoit, sous prétexte de la guerre de Frioul, où l'Espagne ne pouvoit plus se dispenser avec honneur de prendre parti. L'armée Vénitienne avoit passé le Lizonzo, et assiégé Gradisque, capitale des états de l'archiduc. Le conseil d'Espagne, qui avoit paru neutre jusqu'alors, voyant qu'on vou-

loit dépouiller ce prince, menaça de se déclarer. En ce temps prit fin la mésintelligence qui étoit dans la maison d'Autriche, entre la branche d'Espagne et celle d'Allemagne, depuis le différend du fils et du frère de Charle-Quint pour la succession de l'empire. L'intérêt que les Espagnols prirent en cette guerre, fut la première marque de cette réconciliation. D. Pèdre fit avancer le mestre-de-camp Gambalotta auprès de Crème, avec des troupes; et il fit monter vingt-quatre pièces de batterie à Pavie, qui, à ce qu'il publioit, devoient bientôt accompagner un corps de huit mille hommes commandés par D. Sanche de Lune. D'autre côté le vice-roi de Naples, qui croisoit la Méditerranée avec la flotte d'Espagne, menaçoit d'attaquer le duc de Savoie par Villefranche. Il fermoit le

chemin à tous les secours qui venoient par mer à la république, et il se mettoit tous les jours en devoir d'entrer dans le golfe, pour tenir en échec la flotte de Venise.

Les ministres Vénitiens ayant déclamé dans toutes les cours contre la violence de ce procédé, le marquis de Bédemar entreprit de le justifier. Il crut même qu'il étoit important pour son dessein de renverser les fondemens de la vénération que toute l'Europe avoit depuis tant de siècles pour cette république, comme pour le plus ancien et le plus libre de tous les états. Cette liberté avoit été nouvellement prouvée, et relevée plus haut que jamais, à l'occasion du différend avec le pape, par plusieurs écrits qui passoient encore pour invincibles, quoique le parti contraire n'eût pas manqué d'habiles

gens qui y avoient répondu. L'ambassadeur s'étant mis à les examiner de nouveau, réfuta en peu de chapitres les nombreux volumes des auteurs Vénitiens, sans faire l'honneur à un seul de le nommer. Et comme il n'y a point de question sur les matières de cette nature, qu'un habile homme ne puisse rendre problématique, sous prétexte d'établir le droit des empereurs sur Venise, il fit voir que l'indépendance de cette république n'étoit qu'une chimère, aussi bien que son empire sur la mer. Comme il n'étoit pas nécessaire pour son but qu'il fût connu pour auteur de ce libelle, il le fit publier si adroitement, qu'on n'a point su, pendant sa vie, qu'il y eût part. Il paroît étrange qu'on ne l'en soupçonnât pas; mais il est à croire que les Vénitiens ne le connoissoient pas encore bien. Ses manières

manière vives et emportées, qui étoient les seules qu'il faisoit paroître, ne leur permettoient pas de penser qu'un homme d'un caractère si impétueux pût être l'auteur d'une satire d'état du plus grand raffinement de délicatesse. L'équité et la bonne-foi sembloient y régner par-tout; et les déclamations contre les attentats des Vénitiens, qui y étoient mêlées, y étoient exprimées dans les termes d'une modération apparente, qui suffisoit seule pour les rendre plausibles. Cet ouvrage, qui avoit pour titre *Squittinio della Libertà Veneta*, fit beaucoup de bruit. Dans l'ignorance où on étoit de l'auteur, le soupçon tomba naturellement sur la cour de Rome, à cause des écrits précédens. Les savans du sénat crurent que tout le monde en sentoit la force comme eux: ils s'en effrayèrent plus qu'ils

n'auroient fait de la perte d'une bataille ; et Fra-Paolo eut ordre de l'examiner. Cet homme, qui s'étoit joué des autres écrivains du parti contraire, déclara qu'il ne falloit point répondre à ce dernier, parce qu'on ne le pouvoit faire qu'en éclaircissant des choses qu'il étoit à propos de laisser ensevelies dans les ténèbres de l'antiquité : que si pourtant le sénat jugeoit qu'il fût de la dignité de la république de se ressentir de cet outrage, il se chargeoit de mettre la cour de Rome en si grande peine de se défendre, qu'elle ne penseroit plus à attaquer. Cet avis, qui fut suivi dans la première chaleur du ressentiment, donna la joie à Fra-Paolo de publier sa chère histoire du concile de Trente, qui n'auroit paru de sa vie sans cette occasion.

Cependant, la campagne de l'an-

née 1616 s'étant passée sans avantage considérable de part ni d'autre, le duc de Savoie et les Vénitiens, qui ne vouloient pas exposer au hasard d'une seconde la gloire qu'ils avoient acquise, donnèrent pouvoir à Gritti, ambassadeur de Venise à Madrid, de renouer la négociation. Les Espagnols, indignés de la résistance qu'ils avoient trouvée, firent des propositions si déraisonnables, qu'elles n'eurent point de suite. Gradisque demeura bloquée. On continua de se battre pendant l'hiver ; et les armées se mirent en campagne au printemps, avec une ardeur qui promettoit de plus grands succès que ceux de l'année précédente. La trêve de Hollande ayant rendu inutiles la plupart des troupes de cet état, et réduit les aventuriers François et Allemands à chercher de l'emploi ailleurs, les

comtes de Nassau et de Lievestein amenèrent huit mille hommes Hollandois ou Walons au service de la république. Les Espagnols firent de grandes plaintes au pape, de ce que les Vénitiens exposoient l'Italie à l'infection de l'hérésie par le commerce de ces gens de guerre; mais l'ambassadeur Vénitien lui fit comprendre que c'étoit moins l'intérêt de la religion qui faisoit parler les Espagnols, que la douleur de voir deux grandes républiques unir leurs forces contre eux.

Le marquis de Bédemar eût été bien embarrassé, si le pape eût obligé les Vénitiens à licencier ces hérétiques. Comme la plupart des gens de guerre n'ont que leur profit en vue, quand ils servent un prince étranger, il espéroit d'engager les chefs de ces troupes mercenaires dans son des-

sein, moyennant quelque somme, et sur l'espérance du pillage de Venise. Il jeta les yeux, pour négocier cette affaire, sur un nommé Nicolas de Renault, homme de savoir et de tête, et qui étoit réfugié à Venise pour quelque sujet qu'on n'a jamais pu découvrir Le marquis de Bédemar l'avoit vu depuis long-temps chez l'ambassadeur de France, où il demeuroit. Dans quelques conversations que le hasard leur fit avoir ensemble, Renault le connut pour être aussi habile homme qu'on le croyoit; et le marquis, qui étoit bien aise d'avoir à lui chez l'ambassadeur de France un ami de ce caractère, avoit fait une liaison étroite avec Renault. Quoique cet homme fût extrêmement pauvre, il estimoit plus la vertu que les richesses; mais il aimoit plus la gloire que la vertu:

et faute de voies innocentes pour parvenir à cette gloire, il n'en étoit point de si criminelles qu'il ne fût capable de prendre. Il avoit appris dans les écrits des anciens cette indifférence si rare pour la vie et pour la mort, qui est le premier fondement de tous les desseins extraordinaires; et il regrettoit toujours ces temps célèbres où le mérite des particuliers faisoit la destinée des états, et où tous ceux qui en avoient, ne manquoient jamais de moyens ni d'occasions de le faire paroître. Le marquis de Bédemar, qui l'avoit étudié à fond, et qui avoit besoin d'un homme à qui il pût confier entièrement la conduite de son entreprise, lui dit, en la lui déclarant, qu'il avoit compté sur lui dès la première pensée qu'il en avoit eue. Renault se tint plus obligé de cette assurance, qu'il n'auroit fait de toutes

les louanges imaginables. L'âge avancé où il étoit ne le détourna point de cet engagement. Moins il avoit à vivre, moins il avoit à risquer. Il ne crut pas pouvoir mieux employer quelques tristes années qui lui restoient à passer, qu'en les hasardant pour rendre son nom immortel. Le marquis de Bédemar lui donna les lettres de change et de créance nécessaires pour négocier avec les chefs Hollandois. Il le chargea de ne point expliquer encore l'entreprise, et de laisser seulement entendre que les choses étant aigries au point qu'elles l'étoient entre la république et la maison d'Autriche, l'Ambassadeur d'Espagne, qui étoit à Venise, prévoyoit quelque conjoncture qui pouvoit exposer sa personne à la fureur du peuple de cette ville; et que, pour s'en garantir, il vouloit s'assurer d'un

nombre considérable d'amis fidèles et résolus. Le prétexte étoit grossier; mais le moindre voile est d'un grand secours dans ces sortes d'affaires : il importe peu qu'on connoisse qu'il y ait du mystère, pourvu qu'on ne le pénètre point. Par ce moyen, il espéroit de débaucher l'élite de l'armée de terre des Vénitiens; et que le reste demeureroit si foible, qu'il seroit aisé à D. Pèdre de la défaire en chemin, si on vouloit l'amener à Venise pour s'opposer aux conjurés. Celle de mer étoit bien plus à craindre; elle étoit de tout temps en possession de vaincre, et bien plus aisée à ramener. La meilleure partie des soldats étoient sujets naturels de la république. Il ne falloit pas douter qu'au premier éclat de la conjuration, elle ne volât à Venise. Espérer que la flotte d'Espagne la déferoit,

c'étoit un coup peu sûr, et il n'eût pas été sage de remettre au hasard d'un combat, le succès d'une entreprise qui d'ailleurs étoit déja si hasardeuse. Il falloit trouver quelque moyen de mettre cette flotte hors d'état de servir. L'ambassadeur, qui n'avoit pas tant d'expérience des choses de la mer, que le vice-roi de Naples qui commandoit l'armée navale d'Espagne, crut devoir le consulter sur ce sujet. Ce vice-roi, qui devoit être le principal acteur de la tragédie que l'ambassadeur composoit, étoit ce duc d'Ossonne, si fameux par ses galanteries, aussi entreprenant que D. Pèdre et que le marquis de Bédemor. Cette ressemblance d'humeurs avoit établi une étroite intelligence entre ces trois ministres. D. Pèdre et le duc d'Ossonne n'étoient pas de grands hommes de cabinet, et ce duc

étoit même quelquefois sujet à des bizarreries qui approchoient de l'extravagance ; mais la déférence qu'ils avoient tous deux pour le marquis de Bédemar, leur tenoit lieu de l'habileté qu'ils n'avoient pas.

Les profits que la piraterie apporte à ceux qui l'exercent sous quelque protection puissante, avoient attiré dans la cour du vice-roi de Naples tout ce qu'il y avoit de corsaires renommés sur la Méditerranée. Ce vice-roi, qui étoit fécond en desseins extraordinaires, et plutôt prodigue qu'avare, ne les protégeoit pas tant pour la part qu'ils lui faisoient de leur butin, que pour avoir toujours auprès de lui un nombre considérable de gens prêts à tout faire. Non content de les recevoir, quand il en savoit quelqu'un d'un mérite au dessus du commun, il le recherchoit, et lui

faisoit de si grands avantages, qu'il l'attiroit infailliblement auprès de lui. Il en avoit usé de cette sorte pour un nommé le capitaine Jacques Pierre, Normand de naissance, et si excellent dans ce métier, que tous les autres faisoient gloire de l'avoir appris de lui. L'esprit de cet homme ne tenoit rien de la barbarie de ce genre de vie. Ayant gagné de quoi subsister honnêtement, il résolut de le quitter, quoiqu'il fût encore dans la fleur de l'âge, et il choisit les états du duc de Savoie pour sa retraite. Ce prince, amoureux de tous les talens extraordinaires, et qui en savoit d'autant mieux le prix, que la nature l'en avoit partagé libéralement, connoissant de réputation ce corsaire pour un des plus braves hommes du monde, lui permit de s'établir à Nice. Tout ce qu'il y avoit de gens de mer,

soldats, officiers et matelots qui fréquentoient cette côte, faisoient régulièrement leur cour au capitaine. Ses conseils étoient des oracles pour eux : il étoit arbitre souverain de leurs différends ; et ils ne pouvoient se lasser d'admirer un homme qui avoit abandonné une profession dans laquelle il étoit si entendu, et la plus difficile de toutes à quitter. De ce nombre étoit un nommé Vincent Robert, de Marseille, lequel ayant abordé en Sicile, où le duc d'Ossonne étoit alors vice-roi, y reçut un si bon traitement, qu'il prit parti à son service. Le duc, ayant appris que ce Robert étoit camarade du capitaine, se plaignit familièrement à lui de ce que son ami avoit préféré les états du duc de Savoie à son gouvernement, pour choisir une retraite. Il accompagna cette plainte de témoignages extraordinai-

re»

res de l'estime qu'il faisoit du courage et de l'expérience du capitaine en fait de marine ; et il finit par des assurances de ne rien épargner de ce qui dépendoit de lui pour attirer dans sa cour un homme d'un mérite si singulier. Robert se chargea avec joie de cette négociation, et elle fut soutenue par de si grandes avances de la part du vice-roi, que le capitaine fut contraint de se rendre, et de s'aller établir en Sicile avec sa femme et ses enfans. Comme il n'avoit point encore perdu la mer de vue, il n'étoit pas bien guéri de la passion qu'il avoit eue pour elle. Le vice-roi avoit fait faire depuis peu de si beaux galions, et quelques caravanes de Turcs fort riches étoient en route avec des escortes si foibles, que le capitaine ne put résister à cette tentation. Il n'eut pas sujet de s'en repentir : il fit

un butin incroyable ; et le duc d'Ossonne, qui vécut dès-lors avec lui comme avec un frère, lui en laissa la meilleure partie, à condition qu'il le suivroit à Naples, où les ordres du roi appeloient ce duc pour y commander, et qu'il feroit un voyage en Provence pour débaucher tout ce qu'il connoissoit de meilleurs hommes de mer sur cette côte. Le capitaine en amena assez pour armer cinq grands vaisseaux qui appartenoient au vice-roi en propre, et sur lesquels il eut une autorité absolue. Avec cette petite flotte, il saccagea impunément toutes les îles et les côtes du Levant, et termina sa première campagne par un grand combat, dans lequel il prit ou coula à fond une grosse escadre de galères Turques.

Ce fut en ce temps que le marquis de Bédemar communiqua son dessein

au duc d'Ossonne, assuré qu'il n'auroit pas de peine à l'y embarquer. Ce duc, qui affectoit l'empire de ces mers, ne souhaitoit rien plus ardemment que de ruiner les seuls qui pussent le lui disputer, et qui n'étoient pas si aisés à battre que les Turcs. Il s'en ouvrit au capitaine, et lui proposa les difficultés. Le capitaine ne les crut pas insurmontables; et, après plusieurs jours de conférences secrètes, il sortit de Naples à l'improviste, et dans un équipage qui marquoit une précipitation et une frayeur extrême. Le vice-roi mit des hommes en campagne de tous côtés, excepté celui par où il étoit allé, avec ordre de le prendre mort ou vif. Sa femme et ses enfans furent emprisonnés, et détenus depuis ce jour dans un état très-cruel en apparence. Tous ses biens furent confisqués; et la colère du duc éclata

avec tant de fureur, que tout Naples en fut surpris, quoiqu'il y fût connu depuis long-temps pour aussi emporté qu'il l'étoit. Comme le capitaine ne paroissoit pas moins remuant que le vice-roi, on ajouta aisément foi à leur mésintelligence; et l'on crut que cet homme avoit traité quelque chose contre l'Espagne, ou contre les intérêts du duc et ses desseins particuliers. Cependant il revint à son premier asyle. Le duc de Savoie étoit en guerre ouverte avec les Espagnols, et il étoit connu pour le plus généreux prince du monde. Quoiqu'il eût témoigné quelque déplaisir lorsque le capitaine avoit quitté ses états pour aller en Sicile, le fourbe n'hésita pas à s'aller jeter à ses pieds. Il lui conta plusieurs faux desseins du vice-roi contre la république de Venise, horribles seulement à penser, mais qui

n'avoient rien de commun avec le véritable, et dans lesquels n'ayant pas cru pouvoir s'engager avec honneur, il avoit voulu prendre quelques mesures pour se sauver de Naples avec ses biens et sa famille ; mais qu'ayant su que le vice-roi avoit découvert sa résolution, il avoit été contraint de s'enfuir en ce triste équipage pour se dérober à sa fureur, et d'abandonner tout ce qu'il avoit de plus cher au monde à la discrétion du plus cruel de tous les hommes. Le duc de Savoie fut touché de pitié à ce funeste récit, et le reçut à bras ouverts. Il dit au corsaire, que ses intérêts étant liés étroitement avec ceux de la république, il se chargeoit de reconnoître le service qu'il rendroit à la cause commune, si les Vénitiens ne le reconnoissoient pas. Il ajouta qu'il étoit important que

le sénat fût instruit par sa propre bouche, des desseins du duc d'Ossonne ; et après l'avoir exhorté à supporter sa disgrace en homme de courage, l'avoir équipé de toutes choses, et lui avoir fait un présent magnifique, il lui fit prendre le chemin de Venise avec des lettres de créance et de recommandation. Les Vénitiens ne furent pas moins pitoyables que le duc de Savoie. La fuite, les larmes, la pauvreté, le désespoir, la réputation du capitaine, l'espérance qu'il attireroit à leur service ce grand nombre de gens de cœur qu'il avoit attirés au service du duc d'Ossonne, mais surtout les desseins qu'il racontoit de ce duc, et qu'il avoit inventés aussi vraisemblables qu'il étoit nécessaire, toutes ces choses parlèrent si puissamment en sa faveur, qu'on lui donna

d'abord un vaisseau à commander. Ce n'est pas que Contarini, ambassadeur à Rome, ne remontrât, par ses lettres, que cet homme venant d'auprès du vice-roi, il falloit toujours s'en défier; mais la crainte, qui avoit produit dans l'esprit des Vénitiens la crédulité qui la suit toujours, l'emporta sur ce prudent avis. Peu de temps après, la flotte étant sortie en mer, le capitaine, qui savoit de quelle importance il étoit qu'il se signalât, fit des prises si considérables sur les Uscoques, dans quelques commissions qu'il se fit donner de les poursuivre, qu'au retour de cette course on ajouta onze navires à celui qu'il avoit déja.

Il rendit compte de ces heureux succès au duc d'Ossonne, et finit sa dépêche par ces mots: *Si ces Pantalons croient toujours aussi légèrement*

qu'ils ont fait jusqu'ici, j'ose assurer votre excellence, monseigneur, que je ne perdrai pas mon temps en ce pays. Il écrivit en même temps à tous ses camarades qu'il avoit laissés à Naples, pour les attirer au service de la république. Il ne lui fut pas difficile de les débaucher. Depuis sa fuite, le vice-roi, feignant de les avoir pour suspects, les traitoit aussi mal qu'il les avoit bien traités auparavant. Il faisoit de grandes plaintes de la protection que la république avoit accordée au cápitaine. Pour s'en venger, il retira près de lui les Uscoques que les armes Vénitiennes avoient chassés de leurs asyles. Sous sa protection, ils recommencèrent à faire des courses: ils prirent un grand vaisseau qui venoit de Corfou à Venise, et ils en vendirent publiquement le butin sous son étendard. Il viola la

franchise des ports, fit des représailles considérables pour des sujets légers, refusa d'obéir aux ordres qui lui vinrent d'Espagne de relâcher ce qu'il avoit saisi, et publia un manifeste pour rendre raison de sa désobéissance. Il envoya une grande flotte croiser l'Adriatique, et fit entrer en triomphe dans Naples les prises qu'elle fit sur les Vénitiens. Enfin il ruina leur commerce, aux dépens des Napolitains mêmes qui y étoient intéressés; et les fermiers des revenus du royaume s'en étant voulu plaindre, il les menaça de les faire pendre. Comme il n'y avoit pas guerre déclarée entre l'Espagne et la république, les Vénitiens ne pouvoient sortir de l'étonnement où une conduite si irrégulière les jetoit. Presque tous ne l'imputoient qu'à la seule extravagance du duc d'Ossonne; mais

les plus sages, qui savoient qu'il n'y a rien de si utile que ces sortes de fous, quand on les sait mettre en œuvre, crurent que les Espagnols se servoient des caprices du duc pour faire toutes les démarches qu'ils ne vouloient ni avouer, ni soutenir. Ses discours familiers n'étoient que de surprendre les ports d'Istrie appartenans à la république, de saccager ses îles, et même de faire, s'il se pouvoit, quelque descente à Venise. Il en étudioit le plan avec ses courtisans. Il faisoit faire des cartes exactes des environs, fabriquer des barques, des brigantins, et autres petits bâtimens propres à toute sorte de canaux; essayer combien chaque profondeur d'eau pouvoit soutenir de poids sur différentes largeurs; et il inventoit tous les jours de nouvelles machines pour diminuer ce poids et faciliter le

mouvement. Le résident Vénitien qui étoit à Naples, en donnoit exactement avis, au grand désespoir du marquis de Bédemar, qui commença à se repentir de s'être lié d'intérêt avec un homme si étourdi. Mais le succès calma ses craintes. Le vice-roi faisoit toutes ces choses si hautement, que les Vénitiens ne firent qu'en rire. Les plus sages même ne purent croire qu'il y eût rien de solide caché sous des démonstrations si manifestes. Le duc continua ses préparatifs tant qu'il voulut, sans qu'on en prît le moindre ombrage; et son indiscrétion, qui devoit ruiner l'entreprise, l'avança plus que toute la circonspection du marquis de Bédemar. Néanmoins ce marquis jugea qu'il falloit en hâter l'exécution, soit pour ne pas donner aux Vénitiens le loisir de faire des réflexions, soit à

cause du danger où sa personne étoit exposée tous les jours. La flotte Vénitienne ayant une fois présenté la bataille à celle d'Espagne qui la refusa, et saccagé les côtes de la Pouille, la canaille de Venise en conçut une joie si insolente, que l'ambassadeur et toute sa maison auroient été infailliblement massacrés, si on n'y eût envoyé des gardes.

Il reçut ce même jour des nouvelles du camp devant Gradisque, qui le consolèrent de cet accident. Renault lui mandoit qu'il avoit trouvé les esprits si heureusement disposés, que sa négociation avoit été conclue en peu de temps. L'ambassadeur lui ordonna de passer à Milan avant que de revenir; et D. Pèdre le reçut avec toutes les caresses dont les grands ont coutume d'aveugler les esprits de ceux qui se perdent pour leur

leur service. Ils convinrent ensemble qu'il falloit avoir quelque ville dans l'état de terre-ferme des Vénitiens, dont on pût s'emparer en même temps que de Venise; que cette ville brideroit les autres, serviroit comme de place d'armes à l'armée Espagnole qui les attaqueroit, et de barrière à celle de Venise si elle se mettoit en devoir de les secourir. Renault passa par les principales, et s'arrêta quelque temps à Crème pour y former une faction, à la faveur d'un lieutenant François nommé Jean Bérard, d'un capitaine Italien et d'un lieutenant Provençal, que D. Pèdre y avoit déja gagnés. Ces trois hommes offrirent de cacher cinq cents Espagnols dans la ville, sans donner aucun soupçon au commandant Vénitien, et de s'en emparer huit jours après. Par l'examen que Renault fit

de la chose sur le lieu, il jugea qu'elle étoit presque infaillible avec ce nombre de gens. Il ne falloit que couper la gorge à une misérable garnison qu'on avoit tirée des milices du pays, parce que toutes les troupes réglées de la république étoient dans les places du Frioul, ou dans les armées.

Le duc d'Ossonne avoit aussi fait convenir le marquis de Bédemar, qu'il étoit nécessaire d'avoir quelque place des Vénitiens sur le golfe, pour donner la main aux Uscoques et à l'archiduc, et pour servir de retraite à la flotte d'Espagne, si par quelque accident elle étoit obligée de chercher un asyle dans cette mer, quand elle y seroit engagée. Ils choisirent à cette fin Maran, place forte dans une île confinante à l'Istrie, et qui a un port capable de recevoir une grande flotte. Un Italien nommé Mazza, qui

en étoit sergent-major depuis quarante ans, y avoit presque autant d'autorité que le gouverneur. Moyennant une somme considérable et l'assurance du commandement, cet homme promit à un émissaire du duc d'Ossonne de tuer ce gouverneur au premier ordre, et de se rendre ensuite maître de la place pour la tenir au nom des Espagnols. Il lui étoit presque aussi aisé d'exécuter cette promesse, que de la faire. Le gouverneur, qui étoit le provéditeur Lorenzo Tiepolo, vivoit avec lui dans une grande familiarité; et parce que la charge de provéditeur lui donnoit beaucoup d'occupation sur cette frontière en temps de guerre, il se reposoit entièrement sur le sergent-major de ce qui regardoit le dedans de la place, comme sur le plus ancien et le plus capable officier de la garni-

son. Les affaires étant dans cet état, l'ambassadeur crut devoir mettre la dernière main à son ouvrage. Ce n'est pas qu'en attendant encore il ne pût ajouter beaucoup de choses aux mesures qu'il avoit prises ; mais il savoit que la longueur est mortelle aux desseins de cette nature. Il est impossible que tous les différens moyens qui peuvent contribuer au bon succès, se trouvent dans le même temps en état de servir : les premiers changent de face pendant que les autres se préparent ; et quand on est une fois assez heureux pour en pouvoir joindre ensemble un nombre suffisant, c'est une faute capitale de laisser passer le point fatal d'une conjoncture si précieuse.

Il étoit d'une importance extrême pour l'honneur de la couronne d'Espagne, que son ambassadeur ne pût

être convaincu d'avoir eu part à l'entreprise, si elle manquoit. Dans cette vue, il résolut de ne se découvrir à aucun autre des conjurés, qu'à Renault et au capitaine. Ces deux hommes même ne se connoissoient pas; ils ne venoient point chez lui, qu'il ne les mandât; et il avoit toujours observé de leur donner des temps différens, afin qu'ils ne pussent s'y rencontrer. S'ils avoient à être découverts, il seroit beaucoup plus avantageux pour lui qu'ils n'eussent eu aucune liaison ensemble. Dans cette crainte, il auroit bien voulu continuer de les faire agir chacun de leur côté, sans se connoître l'un l'autre, comme il avoit fait jusqu'alors; mais, après y avoir songé mûrement, il jugea que c'étoit une chose impossible; et, désespérant en son ame du succès de son dessein, s'il

n'établissoit entre eux une union parfaite, il résolut de franchir ce pas, quelque fâcheux qu'il le trouvât. Quoique tous deux eussent du courage et de la conduite, Renault se piquoit principalement de disposer si bien les choses, que l'exécution en fût aisée et le succès infaillible. Le capitaine au contraire, qui n'étoit pas à beaucoup près si avancé en âge, se piquoit sur-tout d'être homme de grande exécution, et capable d'une résolution extraordinaire. Le marquis lui exposa les diverses négociations que Renault avoit faites, son savoir qui pouvoit fournir des expédiens pour toutes rencontres, son éloquence et son adresse à gagner de nouveaux partisans, son talent pour écrire, si nécessaire dans une occasion où il falloit être instruit continuellement de l'état des flottes,

des provinces et des armées : qu'il avoit pensé qu'un homme de cette sorte seroit d'un grand soulagement au capitaine : que c'étoit un vieillard de grande expérience, qui ne manquoit ni de cœur ni de fermeté ; mais que son âge et sa profession d'homme de cabinet, plutôt que d'homme de guerre, le rendoient incapable de partager avec le capitaine la gloire de l'exécution. Pour Renault, il lui dit seulement que le capitaine étoit l'homme du duc d'Ossonne, et que ce duc devant avoir la meilleure part dans leur dessein, il n'y avoit pas apparence de rien cacher à son confident ; qu'il le conjuroit de condescendre aux manières du corsaire, autant qu'il seroit besoin pour leur but, et de lui témoigner toute la déférence qui pouvoit gagner l'esprit d'un homme de main, fier et pré-

somptueux au dernier point. Le marquis de Bédemar ayant travaillé de cette sorte pour disposer ces deux hommes à vivre bien ensemble, son étonnement fut extrême la première fois qu'il les fit rencontrer chez lui, quand il les vit s'embrasser avec beaucoup de tendresse aussitôt qu'ils eurent jeté les yeux l'un sur l'autre. Il n'est point d'esprit si fort, qui ne fasse d'abord un jugement déraisonnable des choses qui le surprennent extrêmement. La première pensée de l'ambassadeur fut qu'il étoit trahi. Comme il étoit prévenu que ces deux hommes ne se connoissoient point, il ne pouvoit comprendre pourquoi ils lui avoient caché qu'ils se connussent. Ce mystère fut bientôt éclairci. Il sut qu'ils s'étoient vus chez une fameuse Grecque, femme d'un mérite extraordinaire pour une cour-

tisane. Il n'en falloit point d'autre preuve que cette aventure, où elle avoit gardé si religieusement le secret qu'ils l'avoient priée de faire de leur nom. Cette exactitude leur parut d'autant plus admirable, qu'elle n'ignoroit pas qu'ils avoient conçu beaucoup d'estime l'un pour l'autre. L'ambassadeur, pleinement revenu de sa surprise, fut ravi de trouver toute faite une union qu'il souhaitoit si fort. Ils avouèrent, dans la suite de la conversation, qu'ils avoient fait dessein, chacun en leur particulier, de s'engager l'un l'autre dans l'entreprise. Comme ils étoient tout pleins de leur projet, dans les entretiens qu'ils avoient eus ensemble chez cette Grecque, ils étoient tombés quelquefois sur les matières de cette nature, en parlant des affaires du temps, de l'état et de la guerre. Ç'avoit été sans

se découvrir, et plus encore sans avoir dessein de le faire ; cependant ils reconnurent de bonne foi, en présence de l'ambassadeur, que la chaleur du raisonnement les avoit quelquefois portés un peu loin, et qu'ils avoient trop donné à connoître leurs sentimens. L'ambassadeur les convia à profiter de cette réflexion, pour être plus circonspects à l'avenir ; et à reconnoître par cette expérience, que pour tenir une grande affaire véritablement secrète, ce n'est pas assez de ne rien dire ni faire qui ait du rapport avec elle, qu'il ne faut pas seulement se souvenir qu'on la sait.

Ensuite Renault exposa, que depuis les bruits de paix qui s'étoient renouvelés sur la fin du mois de juin, les officiers Vénitiens avoient fort maltraité les troupes étrangères ; et que, n'étant plus retenues par l'au-

torité du comte de Nassau, qui étoit mort environ ce même temps, elles avoient mal servi devant Gradisque; que le général de la république, craignant qu'elles ne fissent pis, les avoit séparées en divers postes les plus éloignés l'un de l'autre qu'il avoit pu choisir; que cette précaution ayant rendu publique la défiance où on étoit de leur fidélité, elles s'étoient mutinées; et qu'ayant refusé avec insolence d'exécuter quelques ordres du sénat, ce général avoit cru qu'il étoit de son devoir de faire mourir les principaux séditieux; qu'il avoit confiné les chefs à Padoue, et distribué le reste en diverses places de Lombardie, jusqu'à ce qu'on les pût payer, et que l'exécution des traités permît de les licencier. Renault ajouta que le lieutenant du comte de Nassau, qui étoit l'un des prin-

cipaux avec qui il avoit négocié, avoit été relégué à Bresse; qu'il y avoit fait une trame, à la faveur de laquelle il étoit prêt de mettre cette ville entre les mains de D. Pèdre; et qu'il étoit nécessaire de se résoudre avant toutes choses sur ce dessein particulier, parce que ce lieutenant pressoit par ses lettres pour avoir une réponse décisive. L'ambassadeur répondit qu'il ne falloit rien remuer de ce côté, qu'on ne fût maître de Venise; qu'alors même on n'auroit besoin que d'une seule place en Lombardie; qu'on étoit assuré de Crème, et que cette nouvelle entreprise ne feroit que diviser leurs forces; qu'on entretînt pourtant dans leur bonne disposition ceux qui étoient gagnés, mais qu'on différât toujours l'exécution, sous divers prétextes; et que, plutôt que de s'exposer

s'exposer à faire le moindre éclat, on abandonnât entièrement cette pensée. Renault reprit, qu'outre ce lieutenant, il avoit négocié avec trois gentilshommes François, nommés Durant, sergent-major du régiment de Liévestein, de Brainville et de Bribe; avec un Savoyard nommé de Ternon, qui s'étoit trouvé autrefois à l'escalade de Genève; un Hollandois nommé Théodore; Robert Revellido, ingénieur Italien; et deux autres Italiens qui avoient eu autrefois de l'emploi dans l'arsenal, nommés Louis de Villamezzana, capitaine de chevau-légers, et Guillaume Retrosi, lieutenant du capitaine Honorat dans Palma: qu'il avoit jugé nécessaire de s'ouvrir entièrement à ces neuf personnes; mais que de la manière qu'il les avoit choisies, il répondoit sur sa tête de leur fidélité:

que pendant son séjour au camp, ils avoient déja gagné plus de deux cents officiers ; que pour ces officiers, il leur avoit seulement fait entendre, comme l'ambassadeur l'avoit ordonné, qu'il s'agissoit d'aller à Venise délivrer son excellence des mains de la populace de cette ville, quand il en seroit temps : que depuis son retour, ayant écrit qu'on lui fît savoir au juste le nombre d'hommes sur lequel il pouvoit faire fond, et qu'on n'avançât rien que de parfaitement sûr, on lui mandoit qu'il pouvoit compter sur deux mille hommes de troupes de Liévestein pour le moins, et sur deux mille trois cents de celles de Nassau ; et que tous les officiers étoient prêts de se venir mettre entre ses mains pour assurance de cette parole : que dès le commencement de cette négociation, ils avoient flatté

leurs soldats de l'espérance de quelque expédition où on les conduiroit quand ils seroient congédiés par la république, et où ils se récompenseroient libéralement de la misère qu'ils avoient soufferte : qu'il ne falloit pas appréhender que la singularité de l'entreprise les rebutât, quand il faudroit la déclarer ; qu'ils étoient aigris à un tel point contre le sénat, à cause du traitement ignominieux qu'on leur avoit fait, que, quand il n'y auroit que cette raison, il répondroit qu'il n'est rien dont ils ne soient capables pour se venger ; que néanmoins, pour plus grande sureté, on ne leur déclareroit le secret, si on vouloit, que lorsque les choses seroient si bien disposées et si avancées, qu'ils ne pourroient presque douter du succès ; et que, dans la résolution où on étoit de leur donner Ve-

nise au pillage, il n'y en auroit pas un qui hésitât de s'enrichir par une voie si sûre et si prompte, et de passer dans l'opulence le reste de ses jours.

Dès la première pensée que le marquis de Bédemar avoit eue de son entreprise, il avoit résolu de ne s'y point engager, qu'il n'eût beaucoup plus de moyens qu'il n'en falloit pour la faire réussir; et que ces moyens ne fussent tellement independans et dégagés l'un de l'autre, que, quand même il y en auroit quelqu'un qui viendroit à manquer, les autres n'en demeurassent pas moins en état de servir. Dans cette vue, il n'avoit pas laissé de prendre des mesures avec le duc d'Ossonne pour avoir des troupes, quoiqu'il comptât surement sur ce que D. Pèdre lui avoit promis, et sur ce que Renault avoit traité avec les chefs Hollandois. Il avoit négo-

cié de chacun de ces trois côtés, avec les mêmes suretés que s'il n'avoit eu aucune assurance des deux autres, et que s'il en eût eu besoin pour trois entreprises différentes. Il étoit temps de savoir précisément dans quel temps le duc d'Ossonne pouvoit faire venir à Venise les gens qu'on lui demandoit. Mais, parce que ce n'étoit pas un esprit assez sûr dans ses vues pour se reposer aveuglément sur sa seule parole d'une chose si importante et si difficile, il falloit lui envoyer quelqu'un qui fût capable de juger sur le lieu, s'il étoit en état de tenir ce qu'il promettoit. Le capitaine ne pouvoit s'absenter de Venise, sans être remarqué : Renault y étoit indispensablement nécessaire ; et ils jetèrent les yeux, pour faire ce voyage, sur de Bribe, l'un des gentilshommes François avec qui Renault avoit né-

gocié au Frioul. Mais ce cavalier ayant reçu une commission de la république, pour lever des soldats pendant qu'il se disposoit à partir, on trouva plus à propos qu'il fît la levée ; et un Franc-Comtois nommé Laurent Nolot, camarade du capitaine, partit à sa place le premier jour de l'année 1618.

Le marquis de Bédemar crut qu'il étoit aussi temps de s'ouvrir avec le conseil d'Espagne. Pour aller au-devant de tous les éclaircissemens qu'on pouvoit lui demander, il y envoya son projet, le plus étendu et le mieux circonstancié qu'il le sut faire. Et parce qu'il connoissoit la lenteur des délibérations de cette cour, il protesta, par une dépêche particulière au duc de Lerme, qu'il vouloit une réponse prompte et décisive ; que le danger où il étoit lui

donnoit droit de s'exprimer de cette manière absolue; et que si on retenoit son courier plus de huit jours, il interpréteroit ce retardement pour un ordre de tout abandonner. Il eut réponse dans le temps qu'il l'avoit demandée; mais elle ne fut pas tout-à-fait si décisive qu'il vouloit. On lui mandoit que s'il y avoit du désavantage à différer, il passât outre; mais que, s'il se pouvoit, on souhaitoit passionnément d'avoir auparavant une description ample et fidèle de l'état de la république. L'ambassadeur, qui étoit préparé sur cette matière, ne fut pas long-temps à dresser une relation si belle, que les Espagnols l'ont appelée le chef-d'œuvre de leur politique. On n'y voit point pour quel dessein elle a été faite: cependant ceux qui le savent n'y trouvent pas un mot qui ne se rap-

porte à ce dessein. Elle commence par une plainte élégante de la difficulté de cet ouvrage, à cause du secret impénétrable du gouvernement qu'il doit représenter. Il loue ensuite ce gouvernement; mais l'éloge qu'il en fait tombe plutôt sur le premier âge de la république, que sur son état présent. De ces louanges, il entre dans un lieu commun également triste et éloquent, de la déplorable condition des choses humaines, en ce que les plus excellentes sont les plus sujettes à corruption : qu'ainsi les plus sages lois de cet état, par l'abus qu'on en a fait, ont été les premières causes de sa difformité présente : que celle des lois qui exclut entièrement le peuple de la connoissance des affaires, a donné occasion à la tyrannie des nobles; et que celle qui soumet la puissance

ecclésiastique à la censure du souverain magistrat, a servi de fondement à la licence du peuple de Venise contre la cour de Rome, depuis la querelle de la république avec cette cour. Il exagère cette licence par les impiétés qu'on disoit que les Hollandois avoient commises dans le Frioul avec impunité. Il s'écrie particulièrement sur ce qu'on avoit fait enterrer un grand seigneur de leur pays, nommé Renaud de Bréderode, dans l'église des Servites de Venise, quoiqu'il fût calviniste ; et il taxe gravement Fra-Paolo dans cet article, sans le nommer, parce que c'étoit lui qui avoit inspiré cette hardiesse au sénat. Il admire comment les peuples, n'étant plus retenus dans l'obéissance du prince par la religion violée en tant de manières à leurs yeux, peuvent souffrir les vexations

effroyables qu'on leur fait ; il représente ces vexations en détail, et n'exagère rien en les faisant paroître insupportables. Il montre ensuite que l'honneur et le sang du peuple n'y sont pas moins à la discrétion des grands, que ses biens ; et que le génie de la nation étant porté, comme il est, à l'avarice, à la vengeance et à l'amour, ce n'est pas merveille si ceux qui obéissent dans un gouvernement de cette nature sont opprimés par ceux qui commandent. Enfin il examine l'état du sénat, des provinces et des armées. Dans le sénat, il remarque la division. Il ne feint point de dire qu'il connoît beaucoup de nobles mécontens. Il dépeint la désolation des provinces, par la guerre que les Uscoques ont faite dans les unes, et par l'épuisement où les autres se sont mises pour les

secourir ; qu'il n'y a pas trois officiers payés dans chaque garnison de Lombardie, et que la république n'y conserve son autorité, que faute de quelqu'un qui entreprenne de l'usurper. Quant aux armées il fait un récit fidèle des soulèvemens arrivés dans celle de terre, et de la dispersion qu'on avoit faite des mutins, en si grand nombre, qu'on pouvoit regarder ce qui restoit comme un ramas sans choix de misérables milices qui n'avoient ni courage, ni expérience, ni discipline : que pour celle de mer, elle étoit devenue, depuis quelque temps, l'asyle de tout ce qu'il y avoit de plus infames corsaires sur la Méditerranée ; gens indignes du nom de soldat, et du service desquels la république ne pouvoit faire état, que tant qu'ils ne seroient pas assez puissans pour

tourner ses propres armes contre elle. Après avoir décrit ces choses avec une beauté de langage et une force d'expression merveilleuses, il examine quel jugement on en doit tirer pour l'état à venir de cette république, sa fortune et sa durée ; et il fait voir, par les conséquences qui suivent des faits qu'il a établis, qu'elle est dans sa décrépitude, et que ses maladies sont de telle nature, qu'elle ne sauroit faire de crise ni corriger sa constitution présente qu'en changeant entièrement de forme.

Sur cette relation, le conseil d'Espagne mit le marquis de Bédemar en liberté d'agir, sans lui donner aucun ordre. Mais Nolot, qui ne revenoit point, arrêtoit tout; et l'ambassadeur ne pouvoit se consoler de la faute qu'il avoit faite en s'exposant, dans une affaire de cette nature, au caprice

caprice du duc d'Ossonne, qu'il devoit connoître depuis long-temps. Le retardement étoit mortel dans la conjoncture des choses. Après que les Espagnols eurent pris Versel, Gradisque se trouva extrêmement pressée par les Vénitiens; et le conseil d'Espagne n'eut point d'autre moyen pour la sauver, que de renouveler les propositions de paix. Il fut dressé de concert un écrit à Madrid, qui en contenoit les principaux articles; mais les désordres continuels du duc d'Ossonne obligèrent les Vénitiens à révoquer le pouvoir de leur ambassadeur, pour transporter la négociation en France, où la mort du maréchal d'Ancre faisoit espérer plus de faveur. La paix fut conclue à Paris le 6 septembre; et le gouverneur de Milan s'aboucha quelque temps après à Pavie, avec le comte de Béthune,

pour en régler l'exécution à l'égard du duc de Savoie; mais en même temps ce gouverneur continuoit d'inquiéter les Vénitiens, et prit même quelques petites places sur eux en Lombardie. Ils s'en plaignirent par-tout, et se préparèrent à la guerre plus que jamais jusqu'à ce que le marquis de Bédemar fit les complimens de la paix en plein sénat, et promit l'exécution des choses accordées. Il ne le fit pas tant parce qu'il en avoit ordre d'Espagne, que parce qu'il vouloit effacer les mauvaises impressions que le sénat avoit conçues de lui par les choses passées. Dans cette vue, il s'acquitta de ce devoir avec toutes les démonstrations imaginables de joie et d'amitié; et les Vénitiens, qui souhaitoient trop ce qu'il leur promit, se laissèrent éblouir par ses paroles, jusqu'à convenir avec lui d'une

suspension d'armes. Cette suspension fut un coup de partie pour les Espagnols, et le chef-d'œuvre de leur ambassadeur. Gradisque étoit pressée à un tel point, qu'elle ne pouvoit pas tenir encore quinze jours. Cependant les hostilités ne devoient cesser qu'au bout de deux mois, parce qu'on avoit jugé ce temps nécessaire pour fournir de part et d'autre toutes les ratifications, et pour disposer les choses à l'exécution des traités. Il falloit empêcher que cette place ne se rendît en attendant ce terme : la suspension la mettoit hors de danger; et les Espagnols n'ayant plus cette raison de presser l'exécution des traités, demeuroient en pleine liberté de la tirer en longueur autant qu'il seroit nécessaire pour leurs desseins. En effet, le duc d'Ossonne, forcé par les ordres de Madrid et par les instances

du pape, offrit bien, quelque temps après, de rendre les bâtimens qu'il avoit pris; mais pour les marchandises, il ne savoit ce qu'elles étoient devenues. Cependant on les vendoit dans Naples même, aux yeux du résident de Venise, et il envoyoit de nouveau une puissante flotte croiser l'Adriatique. Le sénat ayant voulu s'en plaindre au marquis de Bédemar, ce marquis s'en plaignit lui-même beaucoup plus fortement. Il déclara qu'il n'entendoit point répondre des actions du duc d'Os sonne; que le roi leur maître même n'en répondoit pas; que parmi tant de faveurs et de bons traitemens qu'il avoit reçus à Venise pendant tout le temps de son ambassade, le seul déplaisir qu'il eût eu, étoit d'avoir su qu'on imputoit à ses conseils la conduite de ce vice-roi; qu'il n'y avoit

jamais eu aucune part; que pour peu qu'on connût le duc d'Ossonne, on croiroit aisément qu'il n'avoit autre guide que son caprice; et que pour lui, on pouvoit juger de sa disposition par le procédé paisible du gouverneur de Milan, dont il faisoit gloire d'être l'auteur. Il étoit vrai que ce gouverneur observoit exactement la suspension : mais il demeuroit toujours armé; et afin qu'on le trouvât moins étrange, il jugea à propos de se brouiller de nouveau avec le duc de Savoie, sous prétexte que les troupes congédiées par ce prince s'étoient arrêtées dans le pays de Vaux, en attendant l'entière exécution des traités. D. Pèdre refusa au comte de Béthune de désarmer comme il l'avoit promis à Pavie, et il obligea le duc de Mantoue à refuser aussi ce qui dépendoit de lui.

Le comte de Béthune protesta contre eux par un écrit public, en se retirant sur leur refus; et on répondit à cette protestation de la manière la plus plausible que le marquis de Bédemar sut inventer.

On jugera aisément par ces choses qu'il étoit important de hâter l'exécution, puisqu'il étoit si difficile d'entretenir les affaires dans l'état où il falloit qu'elles fussent pour réussir. Cependant le duc d'Ossonne n'expédioit point Nolot; et l'ambassadeur, qui étoit au désespoir, ayant mandé à cet homme qu'il en découvrît le sujet à quelque prix que ce fût, on sut enfin ce que c'étoit. Quelque temps après que le capitaine fut reçu au service de la république, le duc, qui vouloit être instruit par diverses voies de l'état de Venise, envoya après lui un Italien nommé

Alexandre Spinosa, pour y épier toutes choses. Cet homme, qui n'étoit point connu, y eut bientôt de l'emploi, comme tous les aventuriers qui en venoient demander. Il croyoit bien que le duc tramoit quelque entreprise importante, mais il ne se défioit pas que le corsaire fût le conducteur de cette trame; il se doutoit pourtant que ce corsaire n'étoit pas avec le duc aussi mal que tout le monde le pensoit. Quand Spinosa étoit venu à Venise, il avoit offert au vice-roi de poignarder le capitaine; et le vice roi avoit refusé cette proposition, sous prétexte du danger qu'il y auroit à l'exécuter. Spinosa, qui avoit de l'esprit et qui le connoissoit, jugea que, s'il n'y avoit pas quelque raison plus forte de ce refus, il n'hésiteroit pas à se venger, de peur de faire périr un homme.

Le duc le chargea pourtant d'observer les actions du corsaire, soit pour empêcher Spinosa de soupçonner quelque chose de la vérité, ou seulement que ce vice-roi fût de ces gens qui ne se fient entièrement à personne, et qu'il fût bien aise de voir si ce que Spinosa écriroit du capitaine s'accorderoit avec ce que le capitaine en écriroit lui-même. Pour s'acquitter mieux de sa commission, Spinosa s'accosta de quelques François qu'il avoit connus à Naples, et qui fréquentoient fort le capitaine à Venise. Ces gens, qui étoient des conjurés, rendirent un compte exact au capitaine des perquisitions que Spinosa faisoit de sa conduite, et ils découvrirent même que cet espion essayoit de tramer quelque chose de son côté, et de gagner des gens de main au service du duc d'Ossonne. Le capitaine

fut fort indigné que le duc n'eût pas une confiance entière en lui, mais il n'en fut pas surpris ; il considéra seulement que, si Spinosa continuoit à cabaler sans qu'ils s'entendissent ensemble, il affoibliroit leur parti en le divisant, et qu'il n'y avoit pas apparence de s'aller ouvrir à un homme qui avoit ordre de l'épier. Le marquis de Bédemar et Renault jugèrent aussi qu'il n'y avoit pas de temps à perdre pour remédier à cet inconvénient, et après avoir songé mûrement ensemble aux moyens de le faire, ils trouvèrent qu'il n'y avoit aucune sûreté pour eux, à moins que de perdre Spinosa. Il étoit homme à vendre chèrement sa vie, si on entreprenoit de l'assasiner ; le métier qu'il faisoit l'obligeoit à se tenir toujours sur ses gardes ; et le capitaine fut enfin réduit à le déférer au con-

seil des dix, comme un espion du duc d'Ossonne, après avoir tenté inutilement toutes les autres voies pour le faire périr. Les François, avec qui il avoit eu commerce, déposèrent si judicieusement, et circonstanciérent si bien les choses, qu'il fut pris et étranglé en secret le même jour. Tout ce qu'il put avancer contre le corsaire ne fit aucune impression sur l'esprit des juges, parce que c'étoit contre son accusateur, et il ne put rien prouver de ce qu'il avançoit. Cette affaire augmenta beaucoup la confiance que l'on avoit à Venise pour le capitaine; mais elle ne laissa pas d'affliger extrêmement le marquis de Bédemar, parce que c'étoit un avertissement considérable aux Vénitiens d'observer la conduite des étrangers qui étoient à leur service. Le duc d'Os-

sonne venoit d'apprendre la mort de Spinosa, quand Nolot arriva à Naples; il n'hésita point à en deviner l'auteur. Le déplaisir qu'il en eut lui fit trouver mauvais que le marquis de Bédemar ne lui en mandât rien; et les divers soupçons que cet accident fit naître dans son esprit, le mirent dans un état à ne savoir à quoi se résoudre. Cependant les troupes de Liévestein s'étant mutinées de nouveau, furent amenées au Lazaret, à deux milles de Venise, par ordre du sénat, au commencement du mois de février. Le marquis de Bédemar, qui craignoit qu'elles ne s'accommodassent avec la république pour le paiement, et qu'ensuite elles ne fussent obligées de partir, fit ensorte, par le moyen des chefs, qu'elles ne se contentèrent pas de la somme qu'on leur offrit d'abord.

Pour profiter du voisinage de ces troupes, si favorable au dessein des conjurés, ils chargèrent Nolot, par un courier exprès, de représenter au vice-roi, que, pendant tout ce mois, ils auroient près de cinq mille hommes tout prêts à leur dévotion. Nolot n'oublia rien de son devoir ; mais le vice-roi, qui n'avoit pas encore achevé de digérer sa colère, l'amusa si long-temps, qu'après six semaines d'attente, les chefs, craignant que leurs soldats, qui pâtissoient extrêmement, ne traitassent sans eux, traitèrent eux-mêmes du consentement des conjurés, qui ne crurent pas pouvoir l'empêcher. Dix jours après, Nolot arrive de Naples avec la résolution du duc d'Ossonne, telle qu'on la souhaitoit, mais adressée à Robert Brulard, l'un des camarades du capitaine. L'ambassadeur et ce capitaine,

capitaine, qui songeoient tout de bon à sortir d'affaire, ne daignèrent pas seulement prendre garde à l'affront que le vice-roi leur faisoit par cette adresse; il mandoit qu'il étoit prêt d'envoyer, quand on voudroit, des barques, des brigantins, et autres petits bâtimens propres aux ports et aux canaux de Venise, et en nombre suffisant pour porter jusqu'à six mille hommes, s'il les falloit. Nolot avoit vu les troupes et les barques prêtes à partir, et le capitaine fit sonder les ports et les canaux par où il falloit qu'elles passassent pour venir débarquer à la place de Saint-Marc. Comme il avoit beaucoup de gens de mer à sa disposition, à cause de sa charge, lesquels, n'étant point suspects, pouvoient aller et venir dans ces ports et par ces canaux tant qu'ils vou-

loient, il lui fut aisé d'en faire prendre toutes les dimensions avec exactitude. Il ne restoit plus qu'à empêcher le départ des troupes de Liévestein. On n'y épargna point l'argent, et la rigueur de la saison servit de prétexte à leur retardement. La meilleure partie resta encore au Lazaret ; et ce qui se trouva embarqué à l'arrivée de Nolot, s'arrêta dans les lieux qui n'étoient guère plus éloignés.

Pour soulager Renault et le capitaine dans les soins dont ils étoient chargés, et auxquels ils ne pouvoient suffire, ils crurent avoir besoin de dix-huit hommes pour le moins qui fussent gens d'esprit et de cœur, et à qui ils se pussent fier entièrement. Ils avoient composé ce nombre, des neuf avec qui Renault avoit négocié au Frioul, et des principaux de ceux que

le corsaire avoit fait venir de Naples après lui. C'étoient cinq capitaines de vaisseaux comme lui, Vincent Robert de Marseille, Laurent Nolot et Robert Brulard, desquels il a déja été parlé : ces deux derniers Francs-Comtois, aussi bien qu'un autre Brulard nommé Laurent, avec un Provençal nommé Antoine Jaffier. Il y avoit encore deux frères Lorrains, Charles et Jean Boleau, et un Italien, Jean Rizzardo, tous trois excellens pétardiers ; et un François nommé l'Anglade, qui passoit pour le plus savant ouvrier de feux d'artifice qui eût jamais été. La capacité de ce dernier étoit si connue, qu'il avoit obtenu d'abord de travailler de son métier dans l'arsenal : par ce moyen, les pétardiers ses camarades y eurent l'entrée libre, aussi bien que les nommés Villa-Mezzana et Retrosi, qui étoient de

ceux que Renault avoit gagnés, et qui y avoient eu de l'emploi autrefois. Ces six personnes en tirèrent ensemble un plan si exact, que ceux qui n'y avoient jamais été pouvoient délibérer dessus aussi sûrement que ceux qui l'avoient fait. Ils furent beaucoup aidés dans ce travail par deux officiers de l'arsenal même, que le capitaine y gagna : ils lui parurent mécontens de leur emploi, pourvus des qualités propres à son dessein, capables d'y entrer s'ils y trouvoient leur intérêt, et de tenir fidèlement ce qu'ils auroient promis. Le succès répondit au jugement qu'il en avoit fait. Il assaisonna les louanges qu'il leur donnoit en toute occasion avec un nombre si considérable de pistoles d'Espagne qu'il avoit à distribuer, qu'ils s'engagèrent à faire aveuglément tout ce qu'il leur commande-

roit. L'Anglade et eux logeoient dans l'arsenal. Renault avoit pris avec lui, chez l'ambassadeur de France, trois de ses amis, Bribe, Brainville et Laurent Brulard. Les trois pétardiers demeuroient chez le marquis de Bédemar, qui leur fournissoit la poudre, les autres matériaux et les instrumens nécessaires pour travailler de leur métier, mais sans avoir aucune communication avec eux. Ils avoient déja fait plus de pétards et de feux d'artifice qu'il n'en falloit ; et le palais de l'ambassadeur en étoit si plein, qu'il étoit impossible d'y loger autre qu'eux. Le capitaine demeuroit dans sa maison ordinaire, mais seul, afin de ne donner point de soupçon, en cas qu'il fût observé ; et pour les autres, il les avoit logés chez la courtisane où lui et Renault s'étoient connus. L'estime, et l'amitié qui

avoit succédé à l'amour qu'ils avoient eu pour cette femme, mais beaucoup plus la connoissance qu'ils avoient de son aventure, leur fit croire qu'ils ne pouvoient mieux choisir. Elle étoit d'une île Grecque de l'Archipel, et d'une condition aussi noble qu'on puisse être dans un pays de la domination de Venise, sans être Vénitien. Celui qui y commandoit pour la république l'ayant débauchée sous de grandes espérances, avoit depuis fait assassiner son père, parce qu'il vouloit obliger ce Vénitien à tenir ce qu'il avoit promis. La fille étoit venue à Venise demander justice de ce meurtre, mais inutilement; et cette poursuite ayant consumé le peu de bien qu'elle avoit, sa beauté répara sa misère comme elle l'avoit causée. Il n'est point de ressentiment si violent que celui d'une personne

bien née, qu'on a réduite à faire un métier indigne d'elle. Elle apprit avec ravissement le projet de ses deux amis, et elle risqua sans peine toutes choses pour le favoriser. Elle loua une des plus grandes maisons de Venise; et, sous couleur de quelques accommodemens qu'elle y faisoit faire, elle n'y porta qu'une partie de ses meubles, pour avoir prétexte de garder encore celle qu'elle tenoit auparavant, et qui n'étoit pas éloignée. Ce fut dans ces deux maisons que demeurèrent près de six mois onze des principaux conjurés. Comme elle étoit visitée par tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens étrangers et Vénitiens, et que ce grand abord de monde pouvoit faire découvrir ceux qui logeoient chez elle, elle feignit d'être incommodée pour s'en délivrer. Ceux qui savent avec

quelle honnêteté on traite les femmes de cette profession en Italie, n'auront pas de peine à comprendre que sa maison devint, par ce moyen, une solitude impénétrable à ceux qui n'y avoient pas à faire. Les conjurés n'en sortoient que la nuit; et, afin qu'elle fût toute libre pour agir, les assemblées se faisoient de jour. Dans ces assemblées, Renault et le capitaine proposoient les choses dont ils étoient convenus avec le marquis de Bédemar, pour en avoir l'avis de la compagnie, et résoudre avec elle les moyens de les exécuter. Quand il falloit qu'ils allassent chez ce marquis, ils s'y conduisoient avec la circonspection requise dans un pays et dans un temps où les maisons des ambassadeurs étoient observées comme si c'eussent été autant d'ennemis, et la sienne principalement. Ils avoient ré-

solu ensemble, depuis long-temps, qu'il falloit avoir mille soldats dans Venise avant l'exécution ; mais, parce qu'il étoit dangereux de les faire tous entrer armés, le marquis de Bédemar s'étoit pourvu d'armes pour plus de cinq cents. Il lui avoit été aisé de le faire secrétement ; car on ne visite point les gondoles des ambassadeurs, de quelque lieu qu'elles viennent ; et il ne falloit plus qu'une occasion pour faire entrer ces mille hommes dans Venise, sans qu'ils pussent être remarqués.

Le doge Donato mourut, et l'on mit à sa place Antoine Priuli, qui étoit au Frioul pour faire exécuter les traités. Le général de mer eut ordre de l'aller querir avec l'armée navale. Le grand-chancelier et les secrétaires d'état devoient aller fort loin au devant de lui, pour lui por-

ter le bonnet ducal : douze des principaux sénateurs les devoient suivre de près, comme ambassadeurs de la république, chacun d'eux seul dans un brigantin armé et paré magnifiquement, et avec un train superbe. Le sénat même en corps devoit l'aller recevoir fort avant en mer sur le Bucentaure, et le ramener dans la ville avec tout ce cortège. Comme il n'arrive guère que ceux qu'on fait doges se trouvent hors de Venise, cette pompe y attira un nombre infini de curieux. Le marquis de Bédemar, qui la prévit aussitôt qu'il fut assuré de l'élection de Priuli, dépêcha une seconde fois Nolot à Naples, avec ordre de faire partir en sa présence, et dans la plus grande diligence possible, les brigantins du duc d'Ossonne. Pour ôter tout sujet de retardement, le capitaine fut chargé d'envoyer à ce

duc le plan le plus exact qu'il se pouvoit de l'exécution, et sur-tout de lui rendre compte de ce qui s'étoit passé à Venise pendant le premier voyage de Nolot. Le corsaire renchérit sur cette précaution : il voulut ménager l'esprit du vice-roi de toutes les manières ; et pour lui montrer qu'on ne croyoit avoir aucun sujet de se plaindre de lui, il finit sa dépêche par ces paroles : « J'accuse » la négligence de Nolot du long sé- » jour qu'il a fait à Naples ; car je ne » doute point que, s'il avoit repré- » senté les choses comme elles étoient, » votre excellence ne l'eût expédié. Il » faut nécessairement qu'il ait de- » mandé de l'argent, ou quelque chose » de semblable : mais il avoit ordre » exprès du contraire ; et je m'offre » encore à présent de tenir Venise » six mois en mon pouvoir, s'il est

» besoin, en attendant la grande flotte » de votre excellence, pourvu qu'elle » m'envoie les brigantins aussitôt que » Nolot sera arrivé, et les six mille » hommes qu'elle a offerts. » Cette lettre est du 7 avril, jour du départ de Nolot.

Cependant Renault fit venir à Venise tous les officiers des troupes gagnées, pour prendre connoissance de la ville et remarquer les postes, afin de ne pas s'égarer la nuit de l'exécution. Avant que de venir, ils choisirent mille hommes sur toutes les troupes Hollandoises, pour se tenir prêts à marcher au premier jour; et, afin que l'absence de ces mille hommes fût moins remarquable, ils observèrent d'en prendre également dans tous les lieux de l'état de terre-ferme où il y en avoit de dispersés. Pour recevoir tout le monde, chacun

eun de ces officiers arrêta seul le plus grand nombre de logemens qu'il pouvoit, sans donner de soupçon : on disoit aux hôtes, que c'étoit pour des étrangers qui venoient voir la fête; et quant aux officiers mêmes, ils logeoient tous chez des courtisanes, où, en bien payant, ils étoient en plus grande sureté que nulle autre part.

Il ne restoit plus qu'à régler l'ordre de l'exécution; et le marquis de Bédemar, Renault et le capitaine, arrêtèrent de concert ce qui suit: « Aussi-» tôt qu'il sera nuit, ceux des mille » soldats qui seront venus sans armes, » s'iront armer chez l'ambassadeur; » cinq cents se rendront à la place de » Saint-Marc, auprès du capitaine; » la meilleure partie des autres cinq » cents ira joindre Renault aux envi-» rons de l'arsenal, et le reste s'em-

» parera de tout ce qu'on trouvera de
» barques, gondoles et autres voitu-
» res semblables au pont de Rialte,
» avec lesquelles on ira querir en di-
» ligence environ mille autres soldats
» des troupes de Liévestein, qui sont
» encore au Lazaret. Pendant ce
» voyage, on se comportera le plus
» paisiblement qu'il sera possible,
» afin de n'être point obligé de se dé-
» clarer, que ces troupes ne soient
» arrivées. Si pourtant on y est obli-
» gé, et que quelque chose vienne à
» se découvrir, le capitaine se re-
» tranchera dans la place de Saint-
» Marc; Renault s'emparera de l'ar-
» senal, de la manière qu'il sera re-
» présenté; ensuite on tirera deux
» coups de canon pour servir de si-
» gnal aux brigantins du duc d'Os-
» sonne qui seront prêts à entrer dans
» Venise, et les Espagnols qu'ils ap-

» porteront suppléeront au défaut des
» Walons qu'on sera allé querir. Si on
» n'est point obligé de se déclarer pen-
» dant ce voyage, quand ces Walons
» auront débarqué à la place de Saint-
» Marc, le capitaine en prendra cinq
» cents, avec les autres cinq cents
» hommes qu'il aura déja, et le ser-
» gent-major Durand pour les com-
» mander. On commencera par met-
» tre en bataille ces mille hommes
» dans la place; ensuite le capitaine,
» avec deux cents qu'il prendra, se
» rendra maître du palais ducal, et
» sur-tout de la salle des armes qui y
» est, pour en fournir à ceux des siens
» qui en auront besoin, et pour em-
» pêcher les ennemis de s'en servir.
» Cent autres, sous Bribe, se ren-
» dront maîtres de la Secque; et
» cent autres, sous Brainville, de la
» Procuratie, à la faveur de quelques

» hommes qu'on y aura introduits par
» adresse dans le clocher pendant le
» jour. Ces cent derniers demeure-
» ront en corps-de-garde dans ce clo-
» cher, tant que l'exécution durera,
» afin qu'on ne puisse point sonner de
» tocsin. On occupera l'entrée de tou-
» tes les rues qui aboutissent à la
» place, avec d'autres corps-de-garde.
» On mettra à ces entrées de l'artille-
» rie tournée du côté de la rue; et,
» en attendant qu'on en puisse avoir
» de l'arsenal, on en prendra sur la
» fuste du conseil des Dix, qui est
» tout proche, et dont il ne sera pas
» difficile de se saisir. Dans tous ces
» lieux dont on s'emparera, et où on
» mettra des corps-de-garde, on
» poignardera généralement tout ce
» qu'on trouvera; et pendant ces dif-
» férentes exécutions autour de la
» place, le sergent-major demeurera

» toujours en bataille au milieu, avec
» le reste des troupes. Toutes ces cho-
» ses se feront avec le moins de ru-
» meur qu'il sera possible; ensuite
» on commencera de se déclarer en
» pétardant la porte de l'arsenal. A
» ce bruit, les huit conjurés qui en
» ont tiré le plan, et qui seront de-
» dans, mettront le feu aux quatre
» coins avec des feux d'artifice pré-
» parés pour cet effet chez l'ambas-
» sadeur, aussi bien que les pétards,
» et ils poignarderont les principaux
» commandans. Il leur sera aisé de
» le faire dans la confusion que le
» feu et le bruit des pétards appor-
» tera, sur-tout ces commandans ne se
» défiant point d'eux. Ils se joindront
» à Renault quand il sera entré; ils
» achèveront ensemble de tout tuer;
» et les soldats conduiront de l'ar-
» tillerie dans tous les lieux où il est

» à propos d'en mettre, comme à
» l'Aréna de Mari, au Fontégo de
» Tédeschi, aux magasins de sel,
» sur le clocher de la Procuratie, sur
» le pont de Rialte, et autres postes
» éminens, desquels on pourroit bat-
» tre la ville en ruine en cas de ré-
» sistance. En même temps que Re-
» nault pétardera l'arsenal, le capi-
» taine forcera la prison de Saint-
» Marc, et armera les prisonniers.
» On tuera les principaux sénateurs;
» et des gens apostés iront mettre le
» feu en plus de quarante endroits de
» la ville, les plus éloignés l'un de
» l'autre qu'il se pourra, afin que la
» confusion en soit plus grande. Ce-
» pendant les Espagnols du duc d'Os-
» sonne, ayant entendu le signal qu'on
» leur aura donné d'abord qu'on aura
» été maître de l'arsenal, viendront
» aussi débarquer à la place de Saint-

» Marc, et se répandront aussitôt » dans les principaux quartiers de la » ville, comme Saint-George, le » quartier des Juifs et autres, sous » la conduite des neuf autres princi- » cipaux conjurés. On ne criera rien » que *liberté ;* et après toutes ces » choses exécutées, le pillage sera » permis, mais non pas sur les étran- » gers : il sera défendu de leur rien » prendre sous peine de la vie ; et on » ne fera plus main-basse que sur ce » qui résistera. »

Nolot trouva les choses en si bon état en arrivant à Naples, que les six mille hommes furent mis en mer le lendemain, sous le commandement d'un Anglois, nommé Haillot. Afin de donner moins de soupçon, le duc d'Ossonne fit prendre un long détour à ses grands vaisseaux pour se rendre à leurs postes ; mais il en-

voya Haillot et les brigantins par le plus court chemin. Au second jour de route, cette petite flotte rencontra des corsaires de Barbarie, qui l'attaquèrent. Comme elle n'étoit préparée que pour servir de voiture aux hommes qu'elle portoit, et non pas pour rendre un grand combat, elle fut fort incommodée par l'artillerie des Barbares, dont les brigantins étoient plus maniables et mieux armés. Mais quoique le trop de gens qui étoient entassés sur ceux de Naples ne leur laissât pas l'espace nécessaire pour se défendre avec ordre, néanmoins, comme c'étoient tous Espagnols choisis, ils traitèrent si rudement à coups d'épée ceux des ennemis qu'ils purent accrocher, que ces corsaires se seroient peut-être repentis de les avoir arrêtés en chemin, si les uns et les autres n'eus-

sent pas été dispersés par une furieuse tempête qui les sépara dans la plus grande chaleur du combat. La petite flotte en fut si endommagée, qu'elle ne put se remettre en mer de quelque temps; et le marquis de Bédemar, voyant par cette nouvelle qu'il ne pouvoit troubler la fête qui se préparoit à Venise, y assista avec plus de magnificence que personne. Il protesta en plein sénat, en faisant son compliment au nouveau doge, que la joie particulière qu'il témoignoit de son élévation, venoit de ce qu'il espéroit que sa sérénité conserveroit sur le trône les favorables dispositions qu'elle venoit de témoigner au Frioul pour l'accomplissement de la paix.

Au sortir de cette audience, il envoya querir Renault et le capitaine. D'abord il leur demanda s'ils ju-

geoient à propos de tout abandonner? Ils répondirent que non-seulement ils étoient d'avis contraire, mais que leurs compagnons mêmes n'avoient non plus paru ébranlés par la disgrace de la flotte, que si elle étoit arrivée à bon port, et qu'ils étoient disposés à prendre les voies nécessaires pour maintenir le parti dans l'état où il étoit, en attendant une occasion plus heureuse. L'ambassadeur, qui ne leur avoit fait cette demande qu'en tremblant, les embrassa avec des larmes de joie, après cette réponse. Il leur dit avec une gaieté et une véhémence qui auroient rassuré les plus foibles cœurs, et inspiré l'intrépidité et l'audace dans l'ame la plus épouvantée : Que les grands revers, qui, dans les affaires communes, doivent surprendre les esprits, sont des accidens naturels aux

entreprises extraordinaires ; qu'ils sont la seule épreuve de la force de l'ame ; qu'alors seulement on peut se croire capable d'achever un grand dessein, quand on l'a vu une fois renversé avec tranquillité et constance. Ensuite il fut résolu, de concert entre le marquis et ses deux confidens, qu'on remettroit l'exécution jusqu'à la fête de l'Ascension, qui n'étoit pas éloignée, et qui est la plus grande solennité de Venise ; qu'en attendant, on entretiendroit les troupes dans les lieux où elles étoient, en leur fournissant toutes les commodités qu'elles pouvoient souhaiter ; qu'on n'épargneroit point l'argent aux chefs pour cet effet ; que des trois cents qu'on avoit fait venir à Venise, on retiendroit les principaux, comme pour servir de garant de la fidélité des autres, et qu'on renver-

roit les subalternes à leurs troupes, soit pour contenir les soldats dans leur devoir, soit aussi pour décharger la ville, où ce grand nombre d'officiers pouvoit devenir suspect; qu'on occuperoit le plus agréablement qu'il seroit possible ceux qu'on y retiendroit, afin qu'ils ne se lassassent point d'attendre, et qu'ils n'eussent pas seulement le loisir, s'il se pouvoit, de réfléchir sur l'état présent des choses; que les vingt principaux conjurés observeroient soigneusement leur conduite; et que, pour obliger la république à souffrir le retardement des troupes de Liévestein, et à ne pas congédier celles de Nassau, le gouverneur de Milan et le vice-roi de Naples n'exécuteroient point les traités.

Tout ce que l'esprit humain peut imaginer de prétextes pour se défendre

fendre contre la raison, fut inventé par le marquis de Bédemar, et mis en œuvre par D. Pèdre et par le duc d'Ossonne. Cependant ils étoient forcés tous les jours de faire quelque pas vers la paix, malgré qu'ils en eussent. Le conseil d'Espagne n'osoit rien hasarder sur l'espérance d'un succès aussi douteux que celui de la conjuration; et la France, qui vouloit soutenir le traité de Paris, obligea les Vénitiens à consentir que le duc de Savoie licenciât les troupes qui étoient arrêtées dans le pays de Vaux, et qui servoient de prétexte aux retardemens de D. Pèdre. Cette difficulté levée, le marquis de Bédemar croyant détourner ce prince de rendre les places qu'il avoit prises dans le Montferrat, fit courir le bruit qu'aussitôt que le duc de Mantoue y seroit rétabli, ils s'accommoderoit

de cet état avec les Espagnols. En même temps D. Pèdre fit une querelle sans raison à un ministre de Savoie, qui étoit venu à Milan avec les ambassadeurs de France, et lui fit commander d'en sortir. Le duc, irrité de cette injure, les rappela près de lui, et cessa de vider les places occupées ; mais les ambassadeurs lui ayant fait comprendre qu'il donnoit dans le piège que D. Pèdre lui tendoit, il rendit tout d'un coup tout ce qu'il avoit pris. L'étonnement de D. Pèdre fut si grand à cette nouvelle, qu'il ne put s'empêcher de le témoigner en public par ses discours. Il fallut qu'il rendît aussi les prisonniers et les moindres places ; mais pour Versel, qui étoit le point important, il fit des difficultés si étranges, qu'on menaça d'Espagne de le rappeler avant le temps ordinaire. D'abord

il dit qu'il seroit honteux pour lui de rendre cette place pendant que les ambassadeurs de France étoient à Milan, comme pour l'y forcer par leur présence. Ils se retirèrent. Alors il déclara qu'il prétendoit que le duc de Savoie rendît auparavant certaines terres qui appartenoient à des ministres de Mantoue. Ces terres furent rendues, et cependant Versel ne se rendoit point. Enfin la France, qui vouloit conclure le mariage de madame Catherine, sœur du roi, avec le prince de Piémont, s'étant expliquée d'une manière décisive sur le sujet de cette place, D. Pèdre commença de faire sortir les munitions et l'artillerie qui y étoient, mais avec une lenteur incroyable. Le marquis de Bédemar lui ayant mandé de se presser encore moins, il s'avisa d'exiger de nouvelles assurances du duc de

Savoie en faveur de celui de Mantoue; mais les ministres mêmes de Mantoue, lassés de tant de longueurs, déclarèrent par un écrit public, qu'ils ne demandoient point ces assurances.

Quelques chagrins que cette déclaration donnât au marquis de Bédemar, la conduite du duc d'Ossonne lui en donnoit beaucoup plus. Ce duc, fatigué des plaintes que les Vénitiens lui faisoient faire de toutes parts, sur ce qu'il continuoit de troubler la navigation du golfe, ne sachant plus que dire pour sa défense, s'avisa à la fin de répondre qu'il en useroit de cette sorte tant que les Vénitiens entretiendroient à leur service les plus irréconciliables ennemis du roi son maître. On jugera aisément, par les soins que l'ambassadeur avoit pris pour retenir les troupes Hollandoises, dont le duc d'Os-

sonne se plaignoit, quel fut son désespoir quand il sut la réponse de ce duc. Il ne douta point que le sénat, qui vouloit la paix à quelque prix que ce fût, ne les fît partir pour ôter toute excuse au vice-roi; mais le succès trompa encore cette fois la prudence du marquis de Bédemar. Quelque démon, favorable aux extravagances du duc d'Ossonne, fit prendre aux Vénitiens une résolution directement contraire à leur inclination et à leur intérêt. Il fut remontré au sénat, que la république avoit trop témoigné, par son procédé, qu'elle desiroit la paix; que c'étoit ce qui rendoit les ministres Espagnols si difficiles à l'exécuter; que, si on satisfaisoit le vice-roi sur sa plainte, il croiroit donner la loi à Venise; et que, bien loin de licencier les Hollandois, il falloit même

retenir les troupes de Liévestein, qui devoient partir au premier jour, jusqu'à l'entière exécution des traités.

La joie que cette résolution donna au marquis de Bédemar, fut troublée par la découverte du complot de Crème. L'alfier Provençal et le capitaine Italien qu'on y avoit gagnés, s'étant querellés au jeu, se battirent : le capitaine fut blessé à mort ; et, pour décharger sa conscience, il déclara tout au commandant Vénitien avant que d'expirer. L'alfier, qui se défia de ce qui arriveroit, aussitôt qu'il eut blessé son homme, se sauva avec ceux des complices qu'il put avertir : les autres furent pris, et le lieutenant François aussi, qui étoit le principal chef de l'entreprise ; mais comme Renault ne s'étoit fait connoître à eux que pour un agent de Milan, et qu'ils ne savoient ce qu'il

étoit devenu depuis, toute cette affaire tomba sur D. Pèdre seulement. Huit jours après, le sergent-major qui devoit livrer Maran, ayant retranché quelque gain à un valet de chambre du provéditeur et à un pensionnaire de la république, pour en profiter, ces gens, outrés de cette perte, prirent le temps de son absence pour entrer chez lui, enfoncèrent ses coffres, et enlevèrent son argent et ses papiers. Il s'y trouva des lettres qui parloient de son dessein. Comme il ne connoissoit que l'homme du duc d'Ossonne qui avoit négocié avec lui, il ne pouvoit accuser que ce duc; mais il prit un plus noble parti, il répondit toujours au milieu des tourmens, qu'il savoit bien qu'on ne le sauveroit pas, quoi qu'il découvrît, et qu'il aimoit mieux laisser ses complices, s'il en avoit, en état de venger sa

mort, que de les perdre avec lui sans aucun fruit. On rendit publiquement graces à Dieu dans Venise de ces deux découvertes. L'entreprise devint pourtant beaucoup plus assurée qu'elle n'étoit auparavant. Le sénat crut avoir enfin découvert la cause si cachée du procédé irrégulier des Espagnols; et, voyant ces deux affaires échouées, il s'imagina d'entrer dans un profond repos, et ne douta plus de l'accomplissement des traités.

Cependant le temps de l'exécution étoit arrivé. Depuis le dimanche qui précède l'Ascension jusqu'à la Pentecôte, il y a à Venise une des plus célèbres foires du monde. Le grand abord des négocians ne rendoit pas la ville plus difficile à surprendre; et il donna moyen aux mille soldats, qui s'y rendirent parmi les mar-

chands, d'y entrer et de s'y loger sans être remarqués. Il leur fut aisé de sortir des villes Vénitiennes où ils étoient dispersés, parce que depuis quelque temps les plus pressés de se retirer en leurs pays se débandoient; et les podestats n'y mettoient aucun ordre, à cause que c'étoient autant de gens que la république ne paieroit pas. De peur qu'on ne s'étonnât qu'il s'en fût débandé un si grand nombre en si peu de temps, la plupart dirent en partant qu'ils alloient à la foire à Venise. Ils se déguisèrent en gens de toutes professions. On observa de loger ensemble ceux qui parloient des langues différentes, afin qu'on les soupçonnât moins d'intelligence; et ils ne faisoient tous aucun semblant de se connoître. Les cinq cents Espagnols destinés pour exécuter le complot de

Crème, qui étoit découvert, furent envoyés en même temps par D. Pèdre aux environs de Bresse, pour s'emparer de cette ville au premier avis du succès de la conjuration, et à la faveur de la faction que le lieutenant du comte de Nassau y avoit formée, et qui subsistoit encore. Celui qui commandoit ces Espagnols étoit chargé de les mener droit à Venise au premier ordre qu'il en recevroit de Renault.

Quant à la flotte Vénitienne, elle étoit retirée en Dalmatie, mais dans un état à pouvoir se mettre en mer au premier commandement, à cause des continuels mouvemens du duc d'Ossonne. Le capitaine envoya aux officiers qui commandoient ses douze navires en son absence, des feux d'artifice des plus violens, pour répandre secrétement dans tous les

autres vaisseaux de la flotte la veille de l'exécution. Comme personne ne se défioit de ces officiers, il leur étoit aisé de le faire sans être apperçus, ni même soupçonnés. Il leur manda de mesurer si bien les mêches, que tout prît feu, s'il se pouvoit, en même temps; que si quelque vaisseau en échappoit, ils l'attaquassent et s'en rendissent maîtres, ou qu'ils le coulassent à fond à coups de canon; qu'ils s'en vinssent ensuite à Venise sans perdre un moment de temps, et qu'ils se disposassent à exécuter toutes ces choses sur le champ; mais qu'ils attendissent pourtant un nouvel ordre avant que de commencer. Le jour fut pris pour le dimanche avant l'Ascension, qui étoit le premier de la foire.

Le duc d'Ossonne fit si bien escorter cette fois sa petite flotte, qu'elle

arriva sans aucun accident à six milles de Venise. Elle étoit séparée en deux parties qui marchoient un peu éloignées l'une de l'autre, pour être moins remarquées. La plus grande étoit composée de barques comme celles des pêcheurs, afin de donner moins de soupçon; et le reste consistoit en brigantins semblables à ceux des corsaires. Le samedi matin on manda à Haillot qu'il partît le lendemain de son poste à l'heure nécessaire pour arriver à la vue de Venise entre jour et nuit; qu'il arborât l'étendard de Saint-Marc; qu'il s'emparât de quelques petites îles devant lesquelles il falloit qu'il passât, qui n'étoient d'aucune défense, et d'où il pouvoit venir à Venise quelques avis de sa marche; qu'ensuite il se présentât hardiment devant les deux châteaux du Lido et de Malamoco, parce qu'on savoit

savoit qu'il n'y avoit point de garnison dedans, et qu'il passeroit entre-deux sans obstacle ; qu'il s'avançât jusqu'à une portée de canon de Venise ; qu'il en donnât avis quand il y seroit ; et que, par le retour de la barque qui auroit apporté cet avis, le capitaine lui enverroit des matelots pour lui servir de guides, de peur qu'il n'échouât contre les bancs dont le marais qui environne Venise est plein, ou qu'il ne se brisât contre les rochers qui rendent l'entrée des ports impossible à ceux qui n'y sont pas accoutumés.

Comme la journée du lendemain étoit nécessaire pour se disposer à l'exécution de la nuit, Renault et le capitaine jugèrent à propos de consulter dès la veille avec leurs compagnons pour la dernière fois ; et le capitaine laissa à Renault le soin de

leur représenter l'état des choses, et de leur donner les avis nécessaires. Quoi qu'on pût faire, ils ne purent être tous assemblés qu'il ne fût presque nuit. Il y avoit les trois François qui logeoient avec Renault, le lieutenant du comte de Nassau, les trois pétardiers, l'Anglade, les deux officiers de l'arsenal, le capitaine et le lieutenant qui y avoient eu de l'emploi autrefois, Nolot, les deux Brulard, Jaffier, Robert, le Hollandois Théodore, le Savoyard qui s'étoit trouvé à l'escalade de Genève, et l'ingénieur Revellido. Ces vingt personnes s'étant enfermées chez la Grecque avec Renault et le capitaine, dans le lieu le plus secret de la maison, après les précautions ordinaires dans ces rencontres, Renault prit la parole. Il commença par une narration simple et étendue de l'état pré-

sent des affaires, des forces de la république et des leurs, de la disposition de la ville et de la flotte, des préparatifs de D. Pèdre et du duc d'Ossonne, des armes et autres provisions de guerre qui étoient chez l'ambassadeur d'Espagne, des intelligences qu'il avoit dans le sénat et parmi les nobles, enfin de la connoissance exacte qu'on avoit prise de tout ce qu'il pouvoit être nécessaire de savoir. Après s'être attiré l'approbation de ses auditeurs, par le récit de ces choses, dont ils savoient la vérité comme lui, et qui étoient presque toutes les effets de leurs soins aussi bien que des siens: « Voilà, mes » compagnons, continua-t-il, quels » sont les moyens destinés pour vous » conduire à la gloire que vous cher- » chez. Chacun de vous peut juger » s'ils sont suffisans et assurés. Nous

» avons des voies infaillibles pour
» introduire dix mille hommes de
» guerre dans une ville qui n'en a
» pas deux cents à nous opposer,
» dont le pillage joindra avec nous
» tous les étrangers que la curiosité
» ou le commerce y a attirés, et dont
» le peuple même nous aidera à dé-
» pouiller les grands qui l'ont dé-
» pouillé tant de fois, aussitôt qu'il
» verra sureté à le faire. Les meil-
» leurs vaisseaux de la flotte sont à
» nous, et les autres portent dès à
» présent avec eux ce qui les doit
» réduire en cendres. L'arsenal, la
» merveille de l'Europe et la terreur
» de l'Asie, est presque déja en notre
» pouvoir. Les neuf vaillans hommes
» qui sont ici présens, qui sont en
» état de s'en emparer depuis près
» de six mois, ont si bien pris leurs
» mesures pendant ce retardement,

» qu'ils ne croient rien hasarder en
» répondant sur leur tête de s'en
» rendre maîtres. Quand nous n'au-
» rions ni les troupes du Lazaret, ni
» celles de terre ferme, ni la petite
» flotte de Haillot pour nous sou-
» tenir, ni les cinq cents hommes de
» D. Pèdre, ni les vingt navires Vé-
» nitiens de notre camarade, ni les
» grands vaisseaux du duc d'Ossonne,
» ni l'armée Espagnole de Lombar-
» die, nous serions assez forts avec
» les intelligences et les mille sol-
» dats que nous avons. Néanmoins
» tous ces différens secours que je
» viens de nommer sont disposés
» de telle sorte, que chacun d'eux
» pourroit manquer sans porter le
» moindre préjudice aux autres : ils
» peuvent bien s'entr'aider, mais ils
» ne sauroient s'entre-nuire : il est
» presque impossible qu'ils ne réus-

» sissent pas tous, et un seul nous
» suffit. Que si, après avoir pris toutes
» les précautions que la prudence
» humaine peut suggérer, on peut
» juger du succès que la fortune nous
» destine, quelle marque peut-on
» avoir de sa faveur, qui ne soit au
» dessous de celles que nous avons?
» Oui, mes amis, elles tiennent ma-
» nifestement du prodige. Il est inoui
» dans toutes les histoires, qu'une
» entreprise de cette nature ait été
» découverte en partie sans être en-
» tièrement ruinée; et la nôtre a es-
» suyé cinq accidens dont le moin-
» dre, selon toutes les apparences
» humaines, devoit la renverser.
» Qui n'eût cru que la perte de
» Spinosa, qui tramoit la même
» chose que nous, seroit l'occasion
» de la nôtre? que le licenciement
» des troupes de Liévestein, qui nous

» étoient toutes dévouées, divulgue-
» roit ce que nous tenions caché ?
» que la dispersion de la petite flotte
» romproit toutes nos mesures, et
» seroit une source féconde de nou-
» veaux inconvéniens ? que la dé-
» couverte de Crème, que celle de
» Maran attireroient nécessairement
» après elles la découverte de tout
» le parti ? Cependant toutes ces
» choses n'ont point eu de suite ; on
» n'en a point suivi la trace, qui au-
» roit mené jusqu'à nous ; on n'a
» point profité des lumières qu'elles
» donnoient. Jamais repos si pro-
» fond ne précéda un trouble si
» grand. Le sénat, nous en sommes
» fidèlement instruits, le sénat est
» dans une sécurité parfaite. Notre
» bonne destinée a aveuglé les plus
» clair-voyans de tous les hommes,
» rassuré les plus timides, endormi

» les plus soupçonneux, confondu
» les plus subtils. Nous vivons en-
» core, mes chers amis ; nous sommes
» plus puissans que nous n'étions
» avant ces désastres ; ils n'ont servi
» qu'à éprouver notre constance.
» Nous vivons, et notre vie sera
» bientôt mortelle aux tyrans de ces
» lieux. Un bonheur si extraordi-
» naire, si obstiné, peut-il être natu-
» rel ? et n'avons-nous pas sujet de
» présumer qu'il est l'ouvrage de
» quelque puissance au dessus des
» choses humaines ? Et en vérité,
» mes compagnons, qu'est-ce qu'il
» y a sur la terre qui soit digne de
» la protection du Ciel, si ce que
» nous faisons ne l'est pas ? Nous
» détruisons le plus horrible de tous
» les gouvernemens ; nous rendons
» le bien à tous les pauvres sujets
» de cet état, à qui l'avarice des

» nobles le raviroit éternellement
» sans nous ; nous sauvons l'honneur
» de toutes les femmes qui naîtroient
» quelque jour sous leur domination
» avec assez d'agrémens pour leur
» plaire ; nous rappelons à la vie un
» nombre infini de malheureux que
» leur cruauté est en possession de
» sacrifier à leurs moindres ressen-
» timens, pour les sujets les plus
» légers ; en un mot, nous punissons
» les plus punissables de tous les
» hommes, également noircis de vi-
» ces que la nature abhorre, et de
» ceux qu'elle ne souffre qu'avec pu-
» deur. Ne craignons donc point de
» prendre l'épée d'une main et le
» flambeau de l'autre, pour extermi-
» ner ces misérables ; et quand nous
» verrons ces palais où l'impiété est
» sur le trône, brûlans d'un feu,
» plutôt feu du Ciel que le nôtre ;

» ces tribunaux, souillés tant de fois
» des larmes et de la substance des
» innocens, consumés par les flam-
» mes dévorantes; le soldat furieux
» retirant ses mains fumantes du sein
» des méchans, la mort errante de
» toutes parts, et tout ce que la nuit
» et la licence militaire pourront pro-
» duire de spectacles plus affreux;
» souvenons-nous alors, mes chers
» amis, qu'il n'y a rien de pur parmi
» les hommes; que les plus louables
» actions sont sujettes aux plus grands
» inconvéniens; et qu'enfin, au lieu
» des diverses fureurs qui désoloient
» cette malheureuse terre, les dé-
» sordres de la nuit prochaine sont
» les seuls moyens d'y faire régner
» à jamais la paix, l'innocence et
» la liberté ».

Ce discours fut reçu de toute l'assemblée avec la complaisance que les

hommes ont d'ordinaire pour les sentimens qui sont conformes aux leurs. Toutefois Renault, qui avoit observé les visages, remarqua que Jaffier, l'un des meilleurs amis du capitaine, avoit passé tout d'un coup d'une attention extrême à une inquiétude qu'il s'efforçoit en vain de cacher, et qu'il lui restoit encore dans les yeux un air d'étonnement et de tristesse, qui marquoit une ame saisie d'horreur. Renault le dit au capitaine, qui s'en moqua d'abord; mais, ayant observé Jaffier quelque temps, il en demeura quasi d'accord. Renault, qui connoissoit parfaitement les rapports et les liaisons nécessaires qu'il y a entre les plus secrets mouvemens de l'ame et les plus légères démonstrations extérieures qui échappent quand on est dans quelque agitation d'esprit, ayant examiné mûrement

ce qui lui avoit paru à la mine et dans la contenance de Jaffier, crut devoir déclarer au capitaine qu'il ne croyoit point que cet homme fût sûr. Le capitaine, qui connoissoit Jaffier pour un des plus vaillans hommes du monde, accusa ce jugement de précipitation et d'excès ; mais Renault s'étant obstiné à justifier son soupçon, il en expliqua si nettement les raisons et les conséquences, que si le capitaine ne les sentit pas aussi vivement que lui, il comprit du moins que Jaffier étoit un homme à observer. Il représenta pourtant à Renault que, quand même Jaffier seroit ébranlé, ce qu'il ne pouvoit se persuader, il ne lui restoit pas assez de temps jusqu'au lendemain au soir pour délibérer de les trahir, et de s'y résoudre ; mais qu'en tout cas, dans les termes où étoient les choses, il n'étoit plus temps de prendre de nouvelles

nouvelles mesures, et que c'étoit un risque qu'il falloit courir de gré ou de force. Renault repartit qu'il y avoit un moyen sûr de ne s'y pas exposer; et que ce moyen étoit de poignarder eux-mêmes Jaffier dès ce soir. Le capitaine demeura quelque temps muet à cette proposition; mais enfin il répondit qu'il ne pouvoit se résoudre à tuer le meilleur de ses amis sur un soupçon; que cette exécution pouvoit avoir diverses mauvaises suites: qu'il craignoit d'effaroucher leurs compagnons, de leur devenir odieux, et d'en être considérés comme si on vouloit affecter quelque empire sur eux, et qu'on se prétendît arbitres souverains de leur vie et de leur mort: qu'il ne falloit pas espérer qu'ils comprissent la nécessité de perdre Jaffier, comme ils la comprenoient eux deux, et que ne la com-

prenant pas, chaque conjuré verroit avec regret sa vie exposée à la première imagination semblable qui leur viendroit : que lorsque les esprits sont dans un grand mouvement, il faut peu de chose pour les détourner, et que le moindre changement qu'ils fassent dans cet état, est toujours d'une extrême importance, parce qu'ils ne peuvent plus prendre que des résolutions extrêmes : que si on vouloit cacher de quelle manière Jaffier seroit disparu, il étoit encore plus à craindre qu'ils ne crussent qu'il étoit découvert et en fuite, ou prisonnier, ou traître ; et que, quelque prétexte qu'on inventât, son absence à la veille de l'exécution, y ayant autant de part qu'il y en devoit avoir, ne pouvoit que les intimider et leur suggérer de tristes pensées.

Renault écoutoit attentivement ce discours du capitaine, lorqu'un de leurs gens entra où ils étoient, avec un ordre du sénat, qu'on venoit de recevoir, pour faire embarquer le lendemain matin tous ceux qui avoient charge sur la flotte. On apporta en même temps un billet de l'ambassadeur, qui découvroit la raison de ce commandement. Le duc d'Ossonne n'avoit pu sortir si secrétement de Naples pour aller joindre ses grands vaisseaux, que les espions de la république n'en eussent connoissance; mais comme il avoit laissé un ordre qu'on ne fournît aucune voiture pour Venise jusqu'à un certain temps, et qu'on retînt toutes les lettres qui y seroient adressées, les Vénitiens n'avoient pu recevoir plus tôt que ce jour l'avis de son départ. L'archiduc, nouvellement élu roi de Bohème,

lui avoit demandé du secours contre les rebelles de ce pays, qui commençoient à remuer ; et le vice-roi s'étant vanté qu'il mèneroit ce secours par le golfe jusqu'aux ports de l'archiduc en Istrie, les Vénitiens l'avoient fait prier, par ce prince même, de prendre un autre chemin. Mais comme il ne se gouvernoit pas par les raisons qui gouvernent les autres hommes, quand ils le surent parti, ils ne doutèrent point que ce ne fût pour conduire lui-même ce secours par le chemin qu'il avoit résolu. Ils ne voulurent point lui disputer le passage, comme ils pouvoient le faire, parce qu'ils ne cherchoient pas à rompre ; et ils prirent le parti d'envoyer leur flotte aux côtes d'Istrie, où il devoit mettre à terre ses troupes, pour l'observer, et le préserver des diverses tentations qui

lui pourroient prendre à la vue de leurs places maritimes.

Les plus fermes résolutions des hommes ne viennent pour l'ordinaire que d'une forte imagination du danger qu'ils ont à courir. Par le moyen de cette imagination, l'ame se familiarise à la fin avec les circonstances de ce danger, quelque affreuses qu'elles puissent être, à force de les considérer; mais aussi toute la fermeté de sa résolution est tellement attachée à ces circonstances, que s'il y en a quelqu'une qui vienne à changer sur le point de l'exécution, il est fort dangereux que la résolution ne change aussi. C'est ce que Renault et le capitaine craignirent qui n'arrivât à leurs compagnons, à l'occasion de cet embarquement imprévu de la flotte de Venise qu'ils venoient d'apprendre; et cette nouvelle leur

donna un sensible chagrin, parce qu'ils jugèrent d'abord qu'elle les obligeroit, malgré qu'ils en eussent, à changer quelque chose dans la manière dont ils avoient disposé d'abord l'exécution de leur entreprise. Cette exécution ne pouvoit pas se faire sur le champ, parce que la nuit étoit deja trop avancée : il auroit été jour avant qu'on eût pu avertir la petite flotte pour la faire approcher jusqu'à la portée du canon de Venise, où il falloit qu'elle fût pour commencer, et avant qu'on eût pu aller querir les troupes qui étoient au Lazaret. Quant au lendemain, les Vénitiens devant se mettre en mer, si on faisoit aussi marcher Haillot, il rencontreroit infailliblement des gens qui se rendroient tout ce jour de Venise à la flotte. La démarche qu'elle devoit faire étoit la plus favorable que

les conjurés pussent souhaiter ; elle alloit tourner le dos à Haillot ; et, toutes choses considérées, on jugea à propos de lui donner le temps de s'éloigner. La difficulté fut à résoudre si le capitaine, l'Anglade, les trois pétardiers, et les autres conjurés qui y avoient charge, obéiroient à l'ordre du sénat. Ils paroissoient indispensablement nécessaires à Venise pour l'exécution, sur-tout le capitaine ; cependant c'étoit celui de tous qui pouvoit moins se dispenser de partir ; le commandement important qu'il avoit dans la flotte, le feroit plus remarquer que tous les autres ensemble. Comme la plupart avoient de l'emploi sur ses vaisseaux, il pouvoit presque suppléer lui seul à leur défaut par son autorité, s'il étoit présent, et même empêcher qu'on ne s'apperçût de leur absence.

Ces raisons firent conclure qu'il partiroit seul avec l'Anglade, dont l'emploi sur la flotte dépendoit immédiatement du général, aussi bien que celui des trois pétardiers. Mais pour ces pétardiers, on aima mieux tout hasarder que de les laisser partir aussi. Le général en demanda des nouvelles au capitaine, d'abord qu'il le vit; et le capitaine répondit qu'il les croyoit cachés à Venise chez des courtisanes, aussi bien que quelques officiers de ses vaisseaux, qu'il ne trouvoit point; et que la précipitation avec laquelle il avoit fallu venir ne lui avoit pas donné le temps de les découvrir. Le général avoit reçu du sénat des ordres si pressans de partir, et il étoit si occupé, qu'il ne put les envoyer chercher de quelques jours, et moins encore attendre qu'on les eût trouvés.

Avant que de s'embarquer, le capitaine avoit pris Jaffier en particulier, pour le prier de tenir sa place auprès de Renault la nuit de l'exécution. Il lui exagéra la confiance qu'on avoit en sa conduite et en son courage ; que sans cette assurance il ne se seroit jamais résolu à s'éloigner ; mais qu'il croyoit laisser un autre lui-même à ses compagnons, puisque Jaffier demeureroit. Pendant ce discours, le capitaine l'observa avec attention ; mais cet homme, qui fut attendri par les témoignages qu'on lui donnoit de l'estime qu'on avoit pour lui, y répondit avec des marques de zèle, de fidélité et de reconnoissance, qui auroient rassuré les plus soupçonneux de tous les hommes. C'étoit le dernier effort de sa résolution mourante ; elle acheva de disparoître avec le visage de son ami ;

et, n'ayant plus devant les yeux le seul homme dont la considération pouvoit le retenir, il s'abandonna tout entier à son incertitude. La description que Renault avoit faite de la nuit de l'exécution sur la fin de sa harangue, l'avoit frappé à un tel point, qu'il ne pouvoit modérer sa pitié : son imagination renchérissoit sur cette peinture ; elle lui représentoit exactement et avec les plus vives couleurs toutes les cruautés et les injustices inévitables dans ces occasions. Depuis ce moment, il n'entendoit plus de tous côtés que des cris d'enfans qu'on foule aux pieds, des gémissemens de vieillards qu'on égorge, des hurlemens de femmes qu'on déshonore ; il ne voyoit que palais tombans, temples en feu, lieux saints ensanglantés. Venise, la triste, la déplorable Venise, se présentoit

par-tout devant ses yeux, non plus triomphante, comme autrefois, de la fortune Ottomane et de la fierté Espagnole, mais en cendres ou dans les fers, et plus noyée dans le sang de ses habitans, que dans les eaux qui l'environnent. Cette funeste image l'obsède nuit et jour, le sollicite, le presse, l'ébranle. En vain il fait effort pour la chasser; plus obstinée que toutes les furies des fables, elles l'occupe au milieu des repas, elle trouble son repos, elle s'introduit jusque dans ses songes. Mais trahir tous ses amis! et quels amis? intrépides, intelligens, uniques en mérite dans le talent où chacun d'eux excelle: c'est l'ouvrage de plusieurs siècles, de joindre ensemble une seconde fois un aussi grand nombre d'hommes extraordinaires. Dans le point qu'ils se vont rendre mémo-

rables à la dernière postérité, faut-il leur ravir le fruit prêt à cueillir de la plus grande résolution qui soit jamais tombée dans l'esprit d'un particulier? Et comment périront-ils? par des tourmens plus singuliers et plus recherchés que tous ceux que les tirans des siècles passés ont inventés. Qui ne sait qu'il y a telle sorte de prison à Venise, plus capable d'ébranler la constance d'un homme de courage, que les plus affreux supplices des autres pays? Ces dernieres réflexions, qui attaquoient Jaffier par son foible, le raffermissoient dans ses premiers sentimens: la pitié qu'il sentoit pour ses compagnons, balançoit dans son ame celle que la désolation de Venise y excitoit; et il continua dans cette incertitude jusqu'au jour de l'Ascension, auquel l'exécution avoit été remise.

On

On reçut dès le matin des nouvelles du capitaine. Il mandoit qu'il répondoit de la flotte ; qu'elle alloit aux environs de Maran ; qu'en même temps qu'on enverroit au Lazaret querir les troupes de Lievestin, on fît partir une barque pour lui en donner avis, et qu'il attendroit cet avis pour commencer d'agir de son côté. On envoya à Haillot les guides qu'on lui avoit promis. On introduisit dans le clocher de la procuratie de Saint-Marc, des hommes apostés, qui avoient quelque habitude avec ceux qui y faisoient garde, et qui les assoupirent par le moyen de drogues et d'odeurs propres à cet effet, mêlées dans des viandes et dans des breuvages, et en les faisant boire et manger avec excès, à l'occasion de la réjouissance publique du

jour. On donna l'ordre à des officiers qu'on choisit pour s'emparer des maisons des sénateurs qui étoient plus à craindre, et pour les tuer. On marqua à chacun la maison où il devoit s'attacher, de même à chacun des principaux conjurés et des autres officiers le poste qu'il devoit occuper, les hommes qu'il lui falloit, où il les prendroit, le mot pour les reconnoître, et le chemin pour les conduire. On fit savoir aussi aux troupes du Lazaret, aux Espagnols de la petite flotte, et aux mille Hollandois qui étoient déja dans Venise, comment ils se devoient départir depuis la place de S. Marc, où tous devoient se rendre, les lieux qu'ils devoient occuper, les commandans qui leur étoient destinés, et le mot pour les reconnoître. On fit visiter

par des gens non suspects la fuste du conseil des dix, et on trouva l'artillerie en état de servir.

Jaffier eut la curiosité de voir la cérémonie où le Doge épouse la mer, parce que c'étoit la dernière fois qu'elle se devoit faire. Sa compassion se redoubla à la vue des réjouissances publiques : la tranquillité des malheureux Vénitiens lui fit sentir plus vivement leur désolation prochaine ; et il en revint plus irrésolu que jamais. Mais enfin, le ciel ne voulut pas abandonner l'ouvrage de douze siècles et de tant de sages têtes, à la fureur d'une courtisane et d'une troupes d'hommes perdus. Le bon génie de la république suggéra un expédient à Jaffier, par lequel il crut sauver tout ensemble, et Venise, et ses compagnons. Il fut trouver Barthelemi Comino, secré-

taire du conseil des dix, et il lui dit qu'il avoit quelque chose de fort pressé à révéler, qui importoit au salut de l'état ; mais qu'il vouloit auparavant que le Doge et le conseil lui promissent une grace, et qu'il s'engageassent, par les sermens les plus saints, à faire ratifier au sénat ce qu'ils auroient promis : que cette grace étoit la vie de vingt-deux personnes qu'il nommeroit, quelque crimes qu'elles eussent commis ; mais qu'on ne crût point arracher son secret par les tourmens, sans la lui accorder, parce qu'il n'y en avoit point d'assez horribles pour tirer une seule parole de sa bouche. Les dix furent assemblés dans un moment, et ils députèrent sur le champ au Doge, pour recevoir de lui la parole que Jaffier demandoit. Il n'hésita pas non plus qu'eux à la donner ; et Jaffier,

alors pleinement content de ce qu'il alloit faire, leur découvrit toute la conjuration. La chose leur parut si horrible et si merveilleuse, qu'ils ne la purent croire. Toutefois, comme il étoit aisé d'en vérifier quelque particularité, on envoya Comino au clocher de la procuratie. Il rapporta qu'il avoit trouvé tout le corps-de-garde enivré ou endormi. Ensuite on l'envoya à l'arsenal. Il fut longtemps sans pouvoir trouver les officiers gagnés ; mais enfin un valet, intimidé par ses menaces, lui montra une petite porte, qu'il fit enfoncer, après avoir heurté quelques coups inutilement. Il les trouva avec les trois pétardiers, qui mettoient la dernière main aux feux d'artifice destinés pour l'exécution. Il leur demanda ce qui les obligeoit à travailler le jour d'une si bonne fête, et pourquoi ils

n'avoient pas ouvert quand il avoit heurté ? Ils répondirent, avec une grande ingénuité, que les pétardiers devoient partir le lendemain pour aller joindre la flotte ; que le général leur avoit mandé d'y porter un grand nombre de feux d'artifice tout prêts à jouer ; que, ne s'en étant pas trouvé de faits autant qu'il en demandoit, ils avoient prié les autres de leur aider à y travailler ; que la chose pouvant être de conséquence, ils avoient cru devoir se dispenser de l'observation de la fête ; et que, pour le faire sans scandale, ils s'étoient enfermés, comme il les avoit trouvés, dans le lieu le plus retiré de l'arsenal, qu'ils avoient choisi exprès. Quoique Comino ne pût rien répliquer à cette réponse, il les arrêta prisonniers. Les dix, épouvantés de plus en plus, envoyèrent ensuite chez la

Grecque; mais on n'y trouva personne. Les hommes apostés, qui avoient endormi les corps-de-garde du clocher, avoient fait semblant de dormir comme les autres, quand ils avoient vu Comino; mais il fut à peine sorti, qu'ils coururent chez la Grecque, où ils donnèrent l'alarme si chaude, que sans perdre un moment, Nolot, Robert, Revellido, Retrosi, Villamezana, Durand, Ternon et Robert Brulard, qui se trouvèrent avec elle par hasard, furent se jeter tous ensemble dans une des barques qu'on avoit retenues au pont de Rialte pour aller querir les troupes du Lazaret, et sortirent heureusement de Venise. La douleur qu'on eut de leur évasion, fit résoudre de visiter les maisons des ambassadeurs de France et d'Espagne, sans plus attendre. On en demanda civilement

l'entrée pour affaire qui regardoit le salut de la république. Le François l'accorda de même ; et Renault fut pris, et emmené avec Laurent Brulard et de Bribe. Mais l'Espagnol refusa avec aigreur : il allégua tous les priviléges de sa charge, et protesta avec fureur contre la violence qui lui étoit faite, quand il vit qu'on entroit de force. On y trouva de quoi armer plus de cinq cents hommes, soixante pétards, et une quantité incroyable de poudre, de feux d'artifice, et autres choses semblables. On en fit un inventaire exact, et il y assista en s'en moquant.

Dans le temps qu'on apportoit cet inventaire au conseil des dix, un noble de la maison de Valiera y arriva avec Brinville et Théodore, deux des principaux conjurés. Ils venoient d'apprendre que tout étoit découvert;

et désespérant de se sauver, parce qu'ils surent aussi que tous les ports étoient fermés depuis l'évasion de la Grecque, ils prirent le parti de faire semblant de vouloir découvrir la conjuration ; et ils furent trouver ce noble qu'ils avoient connu en Flandre, pour les amener au conseil des dix, où ils furent arrêtés. On parcourut cependant tout ce qu'il y avoit de cabarets, hôtelleries, chambres à louer, lieux infâmes, et autres où des étrangers pouvoient se cacher ; et on arrêta tout ce qu'on trouva d'officiers Hollandois, François, Espagnols, Walons, Napolitains ou Milanois, jusqu'à près de quatre cents.

Sur ces entrefaites, deux Dauphinois venant d'Orange arrivent tout bottés, comme ils s'étoient jetés en quittant la poste, dans la barque qui les avoit amenés. Ils déclarent au con-

seil, que des François de leurs amis, leur ayant écrit de Venise, que s'ils vouloient s'enrichir, ils n'avoient qu'à y venir, parce qu'il y avoit une conjuration toute prête à exécuter pour s'emparer de cette ville et la donner au pillage, ils étoient venus en grande diligence pour découvrir cette méchanceté, au lieu d'y prendre part. Ils furent remerciés, logés honorablement, priés de se reposer, en attendant que le sénat pût délibérer sur la récompense qui leur étoit due. Cependant le jour vint; le sénat s'assembla, et le marquis de Bédemar demanda audience. On la lui accorda, par curiosités eulement. Le bruit de la conjuration se répandit alors par la ville, et y produisit un trouble épouvantable. Le peuple, qui sut confusément que les Espagnols en étoient les auteurs, s'as-

sembla autour du palais de l'ambassadeur, pour le forcer ; et on étoit prêt à y mettre le feu, lorsque ceux qui devoient le conduire à l'audience arrivèrent Ils firent entendre leur commission. Le peuple, se flattant de l'espérance que le sénat en feroit une punition exemplaire, le laissa sortir seul, et le conduisit avec toutes les injures et les imprécations imaginables. L'ambassadeur étant entré dans le sénat, commença par des plaintes atroces de la violence qu'on avoit faite dans sa maison, contre le droit des gens, et il accompagna ses plaintes de menaces si fières et si cruelles de s'en venger, que la plupart des Sénateurs en furent consternés, et craignirent que cet homme n'eût encore quelque ressource qu'on ne savoit pas, pour achever son entreprise. Le Doge lui répondit qu'on

lui feroit excuse de cet outrage, quand il auroit rendu raison des préparatifs de guerre qu'on avoit trouvés chez lui, qui, comme ambassadeur, devoit être un ministre de paix. Il répliqua qu'il s'étonnoit que des gens qui passoient pour sages, fussent si mal habiles que de l'insulter en face sur un prétexte si grossier : qu'ils savoient, aussi bien que lui, que toutes ces provisions n'étoient qu'en dépôt dans sa maison, comme il y en avoit déja eu autrefois, pour envoyer à Naples et dans le Tirol ; que pour les armes, toute la terre savoit qu'il n'y en a point de si bonnes que celles qui se font dans les villes de la république ; et que pour les feux d'artifice, et autres choses semblables, l'occasion de quelques ouvriers d'une habileté extraordinaire, qui s'étoient venus offrir à lui, l'avoit engagé à les

les faire travailler par curiosité. Le Doge interrompit, que ces ouvriers étoient des malheureux, ou plutôt des monstres nés pour la honte éternelle du genre humain ; et en disant ces mots, il présenta à l'ambassadeur une lettre de créance pour le gouverneur de Milan, qu'on avoit trouvée parmi les papiers de Renault, avec d'autres lettres du duc d'Ossonne. L'ambassadeur répondit, que pour le duc d'Ossonne il avoit déja déclaré autrefois qu'il n'entroit point en connoissance de sa conduite : que pour la lettre de créance, il étoit vrai que l'ambassadeur de France lui avoit recommandé un gentilhomme, il y avoit déja quelque temps, lequel avoit besoin de faveur à Milan pour certaine affaire particulière, et qu'il avoit donné à cet homme la lettre qu'on lui présentoit, mais qu'il avoit

ignoré que la république eût aucun intérêt dans cette affaire. Le Doge, voyant par ces réponses que l'ambassadeur n'en manqueroit jamais, se contenta de lui représenter avec beaucoup de gravité la noirceur de son entreprise, et finit en lui protestant qu'ils étoient tous fort éloignés de penser que le roi son maître y eût la moindre part. L'ambassadeur répondit à cette remontrance, avec tout l'emportement d'un homme de bien dont on attaque l'honneur injustement, qu'il étoit d'une nation à qui la valeur et la prudence sont si naturelles, qu'elle n'avoit que faire de recourir à de mauvais artifices pour perdre ses ennemis ; que le roi son maître étoit assez puissant pour les détruire à force ouverte et sans employer les trahisons, et qu'on pourroit bientôt l'éprouver. Il sortit

brusquement après ces paroles, sans aucune cérémonie. Ceux qui le conduisoient le conjurèrent de se reposer quelque temps dans un appartement voisin, en attendant que le sénat eût donné les ordres nécessaires pour le faire sauver ; et il se laissa conduire où on voulut, en frémissant de colère, et sans rien répondre. Pendant que la populace étoit accourue à la place, pour le mettre en pièces aussitôt que le sénat l'auroit livré, il fut aisé à ceux qu'on envoya chez lui avec main-forte, de faire embarquer ses domestiques et les plus précieux de ses meubles. On le vint querir ensuite ; et par des détours secrets du palais, on le conduisit dans un brigantin bien armé avec bonne escorte. Le peuple, enragé de son évasion, fit des statues de lui et du duc d'Ossonne, aux-

quelles il fit tout ce qu'il auroit fait à leurs personnes si elles avoient été en sa puissance.

On dépêcha en même temps au général de mer, avec ordre de faire noyer incessamment l'Anglade, le capitaine Jacques Pierre, et tous les officiers affidés que ce capitaine avoit sur ses vaisseaux. Comme on supposoit qu'ils devoient être sur leurs gardes, on choisit le bâtiment de la fabrique la plus étrangère qu'on trouva à Venise, pour porter cet ordre. On l'équipa de la manière la plus propre à faire croire qu'il n'en venoit pas; et il fit un grand tour, afin d'arriver par un autre côté que celui par où il devoit arriver, s'il en fût venu. On a su depuis, que le capitaine avoit été toute la nuit en attente, et qu'ayant vu arriver ce bâtiment, il s'étoit retiré aussitôt

dans le principal de ses vaisseaux, comme s'il se fût douté de la vérité, et qu'il se voulût mettre en état de se défendre, s'il étoit trahi. Mais il y a apparence que la crainte de tout perdre par une terreur qui pouvoit être panique, l'arrêta quelque temps à délibérer s'il devoit se déclarer; car le général, qui ne perdit pas un moment, lui ayant envoyé deux hommes choisis et non suspects, ces gens entrèrent sans armes qui parussent dans le lieu où il étoit, le trouvèrent seul, l'abordèrent d'un air aussi libre que de coutume, le poignardèrent tout d'un coup, et le jetèrent dans la mer sans que personne s'en aperçût. L'Anglade, et quarante de ses officiers, furent traités aussitôt après de la même manière, et avec le même secret.

Cependant Renault, interrogé à

Venise, répond qu'il ne sait ce qu'on lui veut. On lui représente la lettre de créance pour D. Pèdre, un passeport en espagnol pour tous les pays de l'obéissance d'Espagne, des lettres de change pour de grandes sommes, et mille pistoles en or. Il répond qu'il ne connoît ni l'ambassadeur d'Espagne, ni le gouverneur de Milan; qu'ainsi, s'il y a quelque chose parmi ses papiers qui les regarde, il faut que d'autres que lui l'y aient mise; et que pour les lettres de change et les pistoles, c'étoit tout ce qu'il avoit de bien au monde. On lui donne la question ordinaire et extraordinaire. Il ne dit rien de nouveau, sinon qu'il étoit un pauvre vieillard, homme de bien, de qualité et d'honneur, et que Dieu le vengeroit. On le représente plusieurs jours de suite à la question,

et on lui promet même l'impunité s'il veut dire tout ce qu'il sait, mais inutilement ; et après avoir été tourmenté de toutes les manières à diverses reprises, il fut enfin étranglé en prison, et pendu en public par un pied, comme traître. Le lieutenant du comte de Nassau, les trois pétardiers, Bribe, Laurent Brulard, et les deux officiers de l'arsenal, le furent aussi, après avoir souffert la question avec la même constance que lui ; mais Brainville, Théodore, et plus de trois cents officiers, furent seulement étranglés ou noyés en secret.

Cependant Jaffier désespéré du mauvais succès de sa compassion, se plaignoit hautement de ce que le Doge et le conseil des dix ne tenoient pas la parole qu'ils lui avoient donnée en faveur de ses compagnons. Elle

n'avoit été violée qu'après une mûre délibération; plusieurs même vouloient qu'on l'observât religieusement. D'autres remontrèrent que la chose pourroit être douteuse, si on n'avoit su la conjuration que par Jaffier; mais que les deux Dauphinois, qui l'avoient aussi révélée, mettoient le sénat en plein droit d'en user de la même sorte que si Jaffier n'avoit rien découvert. Cet avis l'emporta, soutenu par l'horreur et la frayeur publique, quoiqu'il y eût plusieurs choses à dire au contraire. On tâcha d'appaiser Jaffier par toutes sortes de moyens. On lui offrit de l'argent et de l'emploi : il refusa tout, s'obstina à demander inutilement la vie de ses compagnons, et sortit enfin de Venise, inconsolable de leur supplice. Le sénat l'ayant su, lui envoya un ordre de vider les états

de la république dans trois jours, sur peine de la vie, et quatre mille sequins qu'on le força de prendre. La pitié qu'il ressentoit pour ses compagnons, se redoubloit autant de fois qu'il considéroit qu'il étoit la cause de leur mort. Il apprit en chemin que l'entreprise sur Bresse étoit encore en état de réussir. Le désir de se venger du sénat, l'obligea à s'aller jeter dans cette ville; mais il y fut à peine, que les dix ayant pénétré cette affaire par des papiers des conjurés, on y envoya des troupes qui s'emparèrent des postes principaux, et passèrent au fil de l'épée quelques Espagnols qui y avoient été introduits. Jaffier fut pris combattant à leur tête, comme un homme qui ne cherche qu'à vendre chèrement sa vie; et, étant conduit à Venise peu de jours après, il y fut noyé le lendemain de son arrivée.

La mort de ce malheureux ayant achevé de rétablir la tranquillité dans cette grande ville, le premier soin du sénat fut de demander un autre ambassadeur à Madrid. D. Louis Bravo fut aussitôt nommé pour cet emploi, avec ordre de partir incessamment; et le marquis de Bédemar lui donna, suivant la coutume, une instruction qui se réduisoit presque toute à deux points. Le premier de ces points étoit, que le nouvel ambassadeur blâmat hautement, en toute occasion, la conduite de son prédécesseur, et qu'il affectât d'en tenir une contraire, jusque même dans les choses les plus indifférentes. L'autre point étoit, que dans toutes les affaires qu'il auroit à négocier touchant les droits et les prééminences de la république, il se servît, pour tous mémoires, du *Squittinio della libertà Veneta*, auquel

le marquis de Bédemar renvoie dans plusieurs endroits de cette instruction, et en des termes qui, bien que retenus, découvrent assez l'amour paternel qu'il avoit pour ce libelle.

On publia cependant, à son de trompe et par écrit, dans tous les états de la république, une défense, sur peine de la vie, d'imputer quoi que ce fût de la conjuration au roi d'Espagne, ni aux Espagnols. On donna trente mille ducats aux deux Dauphinois qui étoient venus exprès de leur pays pour la découvrir. D. Pèdre, voyant toutes choses désespérées, acheva de licencier ses troupes, et rendit Versel. Le duc d'Ossonne fit de grands biens à la femme et aux enfans du capitaine, en les mettant en liberté; et le marquis de Bédemar reçut d'Espagne un

ordre pour aller servir de premier ministre en Flandre, et, quelques années après, de Rome, le chapeau de cardinal.

FIN.